RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1990 B 03659
Numéro SIREN : 719 807 406
Nom ou dénomination : FRANFINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2021 sous le numéro de dépôt 31687

DELOITTE & ASSOCIES ERNST & YOUNG Audit

Franfinance

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

DELOITTE & ASSOCIES
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense
S.A.S. au capital de € 2 188 160
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Franfinance

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Franfinance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Franfinance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit

Nous remettons au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous fournissons également au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit la déclaration prévue par l'article L. 823-16 du Code de commerce confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 10 mai 2021

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES	ERNST & YOUNG Audit
	
Pascal Colin	Vincent Roty

GROUPE FRANFINANCE

BILAN CONSOLIDE 2020

(en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux	0	0
Créances sur les établissements de crédit (Note 3 et 11)	538 938	541 612
Créances sur la clientèle (Note 4 et 11)	2 411 270	2 488 183
Opérations de crédit-bail et location assimilées (Note 5)	2 554 806	2 421 996
Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme (Note 6)	83 995	60 281
Participations dans les entreprises mises en équivalence (Note 7)	71 943	62 818
Immobilisations incorporelles (Note 8)	25 871	23 100
Immobilisations corporelles (Note 8)	8 216	8 241
Autres actifs (Note 9)	71 769	65 300
Comptes de régularisation (Note 10)	41 850	44 245
Ecart d'acquisition (Note 17)		0
Total	5 808 658	5 715 776

HORS BILAN CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS DONNES	31/12/2020	31/12/2019
Engagements de financement donnés (Note 21)	489 772	601 200
Engagements de garantie donnés (Note 21)	82 806	62 029
Engagements sur titres à livrer (Note 21)		0
Total	572 578	663 229

BILAN CONSOLIDE 2020
(en milliers d'euros)

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Dettes envers les établissements de crédit (Note 12 et 20)	4 338 522	4 336 441
Comptes créditeurs de la clientèle (Note 13 et 20)	10 245	7 349
Dettes représentées par un titre (Note 14 et 20)	589 000	524 000
Autres passifs (Note 15)	38 970	56 222
Comptes de régularisation (Note 16)	260 145	244 851
Provisions (Note 18)	12 323	13 919
Intérêts minoritaires (Note 19)		
Dettes subordonnées		
Capitaux propres part du groupe		
- Capital souscrit (Note 19)	31 358	31 358
- Primes d'émission (Note 19)	91 495	91 495
- Réserves consolidées et autres (Note 19)	372 899	330 761
- Résultat de l'exercice (+/-) (Note 19)	63 701	79 380
Total	5 808 658	5 715 776

HORS BILAN CONSOLIDE
(en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS RECUS	31/12/2020	31/12/2019
Engagements de financement reçus (Note 21)	23 488	47 409
Engagements de garantie reçus (Note 21)	308 384	286 461
Total	331 872	333 870

GROUPE FRANFINANCE

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES 2020
(en milliers d'euros)

	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés (Note 23)	**105 850**	**115 109**
+ Opérations avec les établissements de crédit	8 341	8 772
+ Opérations avec la clientèle	97 509	106 337
+ Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Intérêts et charges assimilées (Note 23)	**-17 261**	**-18 204**
- Opérations avec les établissements de crédit	-16 907	-17 913
- Opérations avec la clientèle	-354	-291
- Obligations et titres à revenu fixe		0
- Autres intérêts et charges assimilées		0
Produits nets sur opérations de crédit bail et de location (Note 24)	**66 034**	**66 263**
Revenus des titres à revenu variable	**6 537**	**6 266**
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	**161 160**	**169 434**
Produits des commissions (Note 25)	**32 448**	**32 912**
Charges des commissions (Note 25)	**-10 517**	**-11 053**
Produits sur opérations de change	**-119**	**21**
Autres produits d'exploitation bancaire (Note 26)	**56 505**	**57 334**
Autres charges d'exploitation bancaire (Note 26)	**-1 338**	**-2 318**
Produits nets des autres activités	**-91**	**-369**
Produit net bancaire	**238 048**	**245 961**
Charges générales d'exploitation (Note 27)	**-151 549**	**-154 296**
- Frais de personnel	-65 619	-66 598
- Frais administratifs	-85 930	-87 698
Dotations aux amortissements et dépréciations sur les immobilisations corporelles et incorporelles	**-8 163**	**-6 662**
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**78 336**	**85 003**

GROUPE FRANFINANCE

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES 2020

(en milliers d'euros)

	31/12/2020	31/12/2019
Coût du risque (Note 29)	**-28 153**	**-23 887**
Résultat d'exploitation	**50 183**	**61 116**
Gains ou pertes sur actifs immobilisés (Note 30)	**-1 196**	**9**
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Note 7)	**20 511**	**22 778**
Résultat courant avant impôt	**69 498**	**83 903**
Charge fiscale (Note 31)	**-5 797**	**-4 523**
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition	**63 701**	**79 380**
Amortissements des écarts d'acquisition (Note 17)	**0**	
Intérêts minoritaires (Note 19)	**0**	**0**
RESULTAT NET PART DU GROUPE	**63 701**	**79 380**
Résultat net, part du groupe, par action en euros	32,50	40,50

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE I - PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés du groupe FRANFINANCE sont établis et présentés en conformité avec les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par le Code de Commerce, et selon les dispositions énoncées dans les règlements n° 99-07 et n° 00-05 modifiés du Comité de la Réglementation Comptable, repris dans le règlement ANC n° 2014-07 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire et aux Sociétés de financement.

Principes et modalités de consolidation

Méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de FRANFINANCE et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

- **Intégration globale**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive (en général détention de la majorité des droits de vote).

- **Intégration proportionnelle**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière conjointe avec d'autres actionnaires ou associés de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord (aucun des actionnaires ou associés ne détient seul un contrôle exclusif).

- **Mise en équivalence**

Cette méthode s'applique aux entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sans en détenir le contrôle.

Conversion des opérations en devises

Les opérations au bilan et au hors bilan, libellées en devises, sont converties au cours de clôture communiqué par la Banque de France. Le compte de résultat est converti sur la base de la moyenne mensuelle des cours.

Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés :

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

- **Ecarts d'acquisition**

Le poste "écarts d'acquisition" représente le solde des écarts non affectés à un poste du bilan, constatés à la date d'acquisition des titres consolidés, entre leur prix de revient et la part de situation nette correspondante. Ces écarts font l'objet d'un amortissement linéaire, prorata temporis, sur une durée de 10 ans à compter de la date d'acquisition des titres.

- **Impôts différés**

Les impôts différés résultent des différences temporaires entre le résultat comptable retraité et le résultat fiscal des sociétés consolidées.

Le taux d'impôt différé retenu au 31.12.2020 en incluant la contribution sociale de 3,3% est de 25,83% pour les sociétés intégrées fiscalement dans le groupe SG.

Pour les sociétés non intégrées fiscalement, le taux d'impôt différé est de 25,83% sauf si la société a un chiffre d'affaires supérieur à 250 M€, est bénéficiaire et a des différences temporaires. Conformément à la méthode du report variable, l'effet correspondant est enregistré en augmentation de la charge d'impôt différé.

Les calculs d'impôts différés sont effectués au niveau de chaque entité fiscale et les impôts différés actif ne sont pris en compte qu'à hauteur du stock impôts différés passif constaté par l'entité à la date de clôture.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Créances sur les établissements de crédit et la clientèle - Engagements par signature

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle. Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

En application du Titre 1 au Livre II du règlement ANC n° 2014-07, les commissions reçues et les coûts marginaux encourus lors de l'octroi d'un crédit sont étalés au prorata du capital restant dû.

L'octroi de *crédits à la consommation* est réalisé dans le cadre d'un processus normé dont le score constitue la pierre angulaire. Les demandes de financement sont instruites via des outils d'acquisition qui collectent des données issues des bases internes et externes (Banque de France, base tiers, détection de fraude, gestion des refus récents, …). Le dossier est soumis à un moteur de règles et de calcul de score. Les modèles de score font l'objet d'un monitoring trimestriel.

L'octroi de *crédits aux entreprises* repose sur des procédures qui varient suivant le montant du crédit consenti. L'acceptation de dossiers supérieurs à 150 K€ est réalisée par un chargé d'études, les dossiers de montants inférieurs sont acceptés à partir d'outils décisionnels experts et d'analyses de bilans par des spécialistes métiers.

Par application du Titre 2 au Livre II du règlement ANC n° 2014-07, qui abroge les règlements CRC antérieurs, il est distingué dans l'annexe les créances saines et les créances douteuses :

- les encours douteux sont les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :
 - lorsque la contrepartie à plus de 90 jours d'impayés consécutifs ou lorsqu'il est en période probatoire pendant 90 jours sans impayés
 - lorsqu'il existe une saisine de surendettement
 - lorsque le contrat est restructuré avec un impayé de + 30 jours consécutifs durant sa période de surveillance ou en défaut au moment de la restructuration
 - lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles que l'on peut conclure à l'existence d'un risque avéré
 - lorsqu'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie

- lorsque les conditions de solvabilité d'une contrepartie sont telles qu'aucun reclassement en encours sain n'est prévisible, les encours concernés sont spécifiquement identifiés au sein des encours douteux comme encours douteux compromis. L'identification intervient à la déchéance du terme.

Chaque client possédant un dossier répondant aux critères de défaut Bâlois verra tous ses dossiers déclassés, en application du principe de la contagion, même si certains ne répondent pas encore aux critères de déclassement**.**

Les créances ont, le cas échéant, été minorées par voie de dépréciations pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

En *crédit à la consommation,* les clients douteux et douteux compromis font l'objet d'une dépréciation par populations homogènes auxquelles sont appliquées des taux de dépréciation issus des observations statistiques sur une longue période, pondérés en fonction des tendances récentes. Les montants d'encaissements prévisionnels sont actualisés sur la durée de recouvrement restant à courir aux taux moyen initial de production des contrats. Les clients surendettés, dans leur ensemble, sont positionnés en clients douteux et ils font l'objet d'une dépréciation actualisée. Seuls les dossiers qui ne sont pas en contentieux ou surendettement peuvent, après régularisation de leurs impayés générant le déclassement initial, passer à nouveau en encours sain. Ces derniers dossiers font aussi l'objet d'une actualisation des espérances de récupération.

De nouvelles directives ont été données par l'European Banking Authority (EBA) en matière d'exposition non performante et de crédits restructurés dans le respect des obligations réglementaires et comptables IFRS auxquelles le Groupe est astreint, en particulier les nouvelles déclinaisons de la réglementation européenne « Bâle III » ou CRD IV.

Sont dits restructurés les financements dont le montant, la durée ou les modalités financières sont modifiées contractuellement du fait de l'insolvabilité de l'emprunteur (que cette insolvabilité soit avérée ou à venir de façon certaine en l'absence de restructuration) dans le but d'assurer la pérennité des paiements.

Le périmètre des crédits restructurés se décline en 3 populations :

- Les encours en défaut au moment de la restructuration : seront mis en période de forçage (période de probation) d'une durée minimale de 12 mois en défaut. La sortie est conditionnée par l'absence d'impayés,
- Les encours en sain restructuré : A l'issu de la période de probation, une période de surveillance est appliquée durant 24 mois. Tout impayé de + 30 jours entraine un retour en défaut. La sortie est conditionnée par l'absence d'impayés,
- Les encours sains au moment de la restructuration : seront mis en période de surveillance.

Les principes habituels du provisionnement s'appliquent aux crédits restructurés :

- Provisionnement spécifique tant que la contrepartie concernée est maintenue en défaut bâlois (restructuré avec contrepartie en défaut) ;
- Provision base portefeuille pour les contreparties inscrites en Noms sous Surveillance (ou watch list) après leur retour en sain.

Les provisions « base portefeuille », contrairement aux provisions spécifiques, ne sont pas affectées à une contrepartie mais à un ensemble de contreparties qui ne sont pas en défaut.

Les clients douteux et douteux compromis *entreprises* sont dépréciés individuellement à dire d'expert si la créance est de montant supérieur à 15 K€ et sinon statistiquement. Les récupérations prévisionnelles sont actualisées au taux moyen de rendement de l'encours des deux dernières années sur une période de recouvrement estimée. Les clients qui ne sont pas en procédure collective ou qui n'ont pas fait l'objet d'une résiliation de leur contrat peuvent, après régularisation de leurs impayés ayant généré le déclassement initial, passer à nouveau en encours sain.

Conformément à l'article 2231-3 du chapitre 3 sur le traitement comptable du risque de crédit dans le règlement ANC n° 2014-07, la reprise de dépréciation liée au passage du temps est comptabilisée en coût net du risque**.** Les intérêts et indemnités légales calculés sur les impayés sont comptabilisés et dépréciés en totalité pour la partie non encaissée.

Les créances sont inscrites en pertes dès que leur caractère irrécouvrable est prononcé. Celui-ci peut être déclaré dès lors qu'il est devenu impossible d'instrumenter le débiteur. Dans tous les cas, ce constat est formalisé pour chaque créance.

Opérations de crédit-bail et assimilées

Cette rubrique regroupe les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat ou assimilées et de location simple. Les opérations de location assimilées au crédit bail sont les opérations ayant pour finalité le financement d'un bien dont le bailleur n'a pas vocation à conserver la propriété à l'issue du bail.

Les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat ou assimilées sont portées au bilan consolidé pour leurs encours déterminés d'après la comptabilité financière, c'est-à-dire pour le montant total des loyers à recevoir déduction faite des intérêts compris dans les loyers. Ces encours sont substitués à ceux qui sont déterminés d'après les règles fiscales et la réserve latente est inscrite dans les réserves consolidées pour un montant net d'imposition différée.

Chaque client possédant un dossier répondant aux critères de défaut Bâlois verra tous ses dossiers déclassés, en application du principe de la contagion, même si certains ne répondent pas encore aux critères de déclassement. La contagion externe est appliquée sur les encours des clients communs avec les entités du Groupe Société Générale.

Les clients douteux et douteux compromis sont dépréciés individuellement à dire d'expert si la créance est de montant supérieur à 15 K€ et sinon statistiquement. Les récupérations prévisionnelles sont actualisées au taux moyen de rendement de l'encours des deux dernières années sur une période de recouvrement estimée.

Immobilisations financières et valeurs mobilières

Il a été appliqué pour les valeurs mobilières, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables, l'instruction 94-07 de la Commission Bancaire ainsi que les prescriptions du Titre 3 au Livre II du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables, qui se substitue au règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire. Conformément à ces textes, les titres sont répartis, le cas échéant, en titres d'investissement, de placement ou de transaction.

Les titres de participation, les autres titres immobilisés, ainsi que les valeurs mobilières de placement ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, ou à leur valeur réévaluée, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ces titres ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de dotation pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice, sauf pour les titres d'investissement qui restent à leur valeur historique.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les plus ou moins-value de cession de titres de participation sont comptabilisées dans la rubrique « Gains ou pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat. Il n'a pas été transféré de titres d'une catégorie comptable à une autre durant l'année 2020.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur valeur d'entrée majorée des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Immobilisations des études informatiques : les prestations d'études informatiques réalisées par des entreprises externes et par le personnel sont comptabilisées en frais généraux ou en immobilisations en fonction de la nature des travaux effectués, à savoir :

Frais généraux	Immobilisations
• Pilotage/ coordination • Etudes préalables et analyse fonctionnelle (conception générale de l'application)	• Analyse organique (conception détaillée) • Développement de l'application • Tests et jeux d'essai (y compris recette et homologation) • Documentation technique et documentation des utilisateurs

Amortissements

D'une manière générale, les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation des biens selon la méthode linéaire ou dégressive. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Immeubles	40 ans
- Agencements et aménagements	8 et 15 ans
- Mobilier et matériel de bureau	5 ans à 15 ans
- Matériel et outillage	4 ans à 6 ans
- Matériel de transport	4 ans à 8 ans
- Matériel informatique	4 à 5 ans
- Logiciels	2 à 4 ans
- Projets informatiques	3 à 5 ans

Les dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation sont portées dans les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.

Dans les comptes financiers, l'encours financier des contrats est substitué aux immobilisations nettes données en location. La différence entre les encours financiers et la valeur nette comptable est représentée par la réserve latente brute. Cette dernière s'élevait à 544.495 K€ à l'ouverture et à 598.090 K€ au 31/12/2020.

Suramortissement fiscal

Franfinance Location et Fenwick Lease bénéficient du suramortissement fiscal exceptionnel de 140 % issu de la loi de finance 2016. Ce suramortissement crée lors de l'acquisition initiale de l'actif une différence temporaire, qui sauf exception, donne lieu à la comptabilisation d'impôts différés. Selon, la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, dans les comptes consolidés, l'économie future d'impôt liée au suramortissement peut-être, au choix, reconnue au fur et à mesure de son obtention sur la durée d'utilisation de l'actif ou immédiatement et en totalité à la date de l'investissement. Pour les entités du groupe Franfinance aucun impôt différé actif n'est constaté lors de l'acquisition. L'économie fiscale est étalée sur la durée d'utilisation de l'actif.

Dettes envers les établissements de crédit et comptes créditeurs de la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou d'après leur nature : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit; autres dépôts pour la clientèle. Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par support : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, à l'exclusion des titres subordonnés parmi les dettes subordonnées. Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dettes subordonnées

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées ou non par des titres, à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Les intérêts courus à payer sur dettes subordonnées sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Opérations sur les instruments financiers à terme

Les opérations de couverture, portant sur les instruments financiers, sont enregistrées conformément aux dispositions de l'instruction n° 94-04 de la Commission Bancaire et des prescriptions du Livre 2 au Titre 5 du Règlement 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables, qui se substitue aux règlements 88-02 et 90-15 du Comité de la Règlementation Bancaire.

Aucun engagement relatif à des opérations sur instruments financiers n'est inscrit dans les comptes de hors bilan à la clôture de l'exercice puisque FRANFINANCE ne gère pas de telles opérations sur instruments financiers à terme en 2020.

Frais de personnel

La rubrique Frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel. Elle comprend les montants de la participation des salariés et de l'intéressement se rattachant à l'exercice.

Tout salarié (ainsi que le salarié qui a quitté l'entreprise mais qui bénéficie au titre de l'exercice concerné du droit à participation et intéressement) pourra, dans les quinze jours suivant la communication afférente, affecter tout ou partie de la part de participation et d'intéressement lui revenant au Plan d'Epargne Groupe. Le versement entraîne adhésion au règlement du plan concerné. Il est complété par un abondement de Franfinance conformément au règlement du Plan d'Epargne Groupe. Les montants investis dans le plan sont bloqués pendant cinq ans, sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé, et sont exonérés d'impôt sur le revenu dans la limite d'un montant égal à la moitié du plafond annuel de la sécurité sociale.

Franfinance accorde à ses salariés :

- des avantages postérieurs à l'emploi, tels que le régime de retraite national AGIRC-ARRCO à cotisations définies (dont le régime fonctionne par répartition) et des indemnités de fin de contrat de travail,
- des avantages à long terme, tels que les médailles du travail.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les cotisations définies versées par FRANFINANCE au titre de l'assurance vieillesse obligatoire et des régimes de retraite nationaux constituent des charges de l'exercice.

Une provision est enregistrée au passif du bilan en Provisions pour risques pour couvrir les indemnités de fin de contrat de travail. Elle est évaluée régulièrement par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Avantages à long terme

Une provision est enregistrée au passif du bilan en *Provisions pour risques et charges* pour couvrir les médailles du travail, elle est évaluée avec la même méthode des unités de crédit projetées.

Le montant global des rémunérations allouées, au titre de l'exercice, à l'ensemble des membres des organes de direction à raison de leurs fonctions s'élève à 909 K€. Notons qu'il n'est pas prévu d'allouer de jetons de présence au titre de 2020 aux membres du conseil d'administration. Aucune avance, ni crédit n'a été consenti aux membres des organes de direction et d'administration.

Provisions pour risques

Conformément au règlement 00-06 du CRC qui définit un passif, un passif éventuel et une provision, et qui prescrit leur comptabilisation, une provision est comptabilisée pour des risques et charges nettement précisées quant à leur objet, si :

- à la date de clôture l'entité a une obligation à l'égard d'un tiers ;
- il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci après la date de clôture

Les provisions liées aux engagements envers le personnel sont décrites au paragraphe : Frais de personnel.

Charge fiscale

Les sociétés FRANFINANCE et FRANFINANCE LOCATION sont entrées dans le périmètre d'intégration fiscale de la SOCIETE GENERALE le 01/01/95, SOGEFINANCEMENT le 01/01/99, FENWICK LEASE et SAGEMCOM LEASE le 01/03/2004, DISPONIS le 01/01/2005, SOLOCVI le 01/01/2010 et CFDB le 01/01/2011. Pour ces entités juridiques, le produit ou la charge d'intégration fiscale est constaté au titre dudit exercice.
En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 28% pour les 500 000 premiers euros de bénéfice et de 31 % au-delà auquel s'ajoute une contribution de 3,3%.

Résultat par action

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net part du groupe, attribuable aux actionnaires, par le nombre d'actions.

NOTE II - EVOLUTION DU PERIMETRE

Le périmètre de consolidation comprend huit sociétés au 31 décembre 2020, sans changement depuis la clôture de l'exercice 2019.

Les sociétés Tunisiennes TASSHIL, ISTIKHLASS et KHADAMET, non consolidées, sont en cours de liquidation.

La SCI AUXIMMO et CFC Services, détenues à 100%, ainsi que la SNC CONCILIAN ne sont pas consolidées car présentant une activité peu significative au 31/12/2020.

En date du 28/02/2018, Franfinance a acquis auprès du groupe CEGEDIM la totalité des titres des sociétés CEGELEASE et EUROFARMAT. L'activité de CEGELEASE porte principalement sur le financement des officines pharmaceutiques et des professionnels de la santé, via la location financière et le crédit-bail adossé. EUROFARMAT est plus particulièrement chargée de la revente des biens en fin de contrat.
La société EUROFARMAT n'est pas reprise dans le périmètre de consolidation du groupe FRANFINANCE en raison de son caractère non significatif.
La société CEGELEASE est quant à elle exclue de la consolidation pour l'exercice 2020 en raison des difficultés techniques d'intégration de leur système d'information dans l'environnement FRANFINANCE. Cette exclusion au titre de l'exercice 2020 n'est pas de nature à remettre en cause l'image fidèle donnée par les comptes consolidés, compte tenu des indicateurs financiers de la société.

En date du 25/03/2020, Franfinance a acquis auprès du groupe BFM la totalité des titres de la société Ingénierie Technique et Location. L'activité d'ITL porte principalement sur le financement des professionnels de la santé et le secteur de l'environnement, via la location financière. ITL est exclue de la consolidation pour l'exercice 2020 en raison des difficultés techniques d'intégration de leur système d'information dans l'environnement FRANFINANCE. Cette exclusion au titre de l'exercice 2020 n'est pas de nature à remettre en cause l'image fidèle donnée par les comptes consolidés, compte tenu des indicateurs financiers de la société.

Ci-dessous les données financières des établissements CEGELEASE et ITL au 31/12/2020:

Informations financières (k€)	CEGELEASE Rue de la Zanim 5910 Capinghem	ITL 56 Rue de la Glacière 75013 Paris
Total Bilan	157.787	38.851
Capitaux propres	20.820	7.090
Actif immobilisé	52.169	21.712
Chiffre d'affaires	269.922	30.703
Résultat d'exploitation	8.552	-2.193
Résultat net	6.157	-1.371

NOTE III – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Sur l'année 2020, dans le cadre du contexte sanitaire, des réaménagements avec franchise en capital ont été mis en place à la suite des demandes des clients. A fin décembre 2020, la répartition est la suivante :

Société	% du portefeuille en nombre de dossiers	% en montant d'encours
FRANFINANCE	18	19
FRANFINANCE LOCATION	7	8
FENWICK	7	7

Les factures de loyer de contact émises pendant la période de franchise, qui correspondent à des coûts de portage sur l'année 2020, ont fait l'objet d'un report d'exigibilité pour la durée de la période de franchise (3 à 6 mois dans la majorité des cas). Pour la majorité des dossiers réaménagés, la période de franchise est arrivée à expiration à fin décembre 2020 avec une reprise des règlements sans incidents pour la plupart des clients.

NOTE IV – EVENEMENT POST-CLOTURE

La société SOLOCVI a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine chez FRANFINANCE le 8 mars 2021.

Note 3 - Créances sur les établissements de crédit

en milliers d'euros	2020	2019
Créances à vue	137 072	157 329
Créances à terme	400 817	383 228
Créances rattachées	1 049	1 055
Total	**538 938**	**541 612**

Note 4 - Créances sur la clientèle

en milliers d'euros	2020			2019		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances commerciales						
Autres concours à la clientèle :	2 550 286	140 547	2 409 739	2 633 360	147 546	2 485 814
Crédits à la clientèle	2 277 471		2 277 471	2 329 600		2 329 600
Créances douteuses	128 508	62 674	65 834	152 967	68 578	84 389
Créances douteuses compromises	123 960	77 873	46 087	128 231	78 968	49 263
Créances rattachées	20 347		20 347	22 562		22 562
Comptes débiteurs de la clientèle :	1 531		1 531	2 369		2 369
Comptes débiteurs	1 531		1 531	2 369		2 369
Créances rattachées	0		0	0		0
Total	**2 551 817**	**140 547**	**2 411 270**	**2 635 729**	**147 546**	**2 488 183**

Dépréciations des créances douteuses sur la clientèle

en milliers d'euros	2019	Dotations	Reprises	2020
Créances douteuses (1)	68 578	48 865	54 769	62 674
Créances douteuses compromises	78 968	67 781	68 876	77 873
Total	**147 546**	**116 646**	**123 645**	**140 547**

(1) Les pertes constatées en 2020 s'élèvent à 41 116 K€ contre 84 529 K€ en 2019

Note 5 - Opérations de crédit-bail et de location assimilées

en milliers d'euros	2020			2019		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Crédit bail mobilier et assimilé :	598 077	17 632	580 445	559 940	16 847	543 093
Opérations de crédit bail mobilier	540 078		540 078	507 555		507 555
Créances douteuses	36 596	12 195	24 401	32 274	11 462	20 812
Créances douteuses compromises	8 077	5 437	2 640	8 452	5 385	3 067
Créances rattachées	13 326		13 326	11 659		11 659
Locations et assimilées	2 026 815	52 454	1 974 361	1 927 241	48 338	1 878 903
Opérations de location et assimilés	1 918 124		1 918 124	1 826 602		1 826 602
Créances douteuses	70 805	36 782	34 023	62 273	34 151	28 122
Créances douteuses compromises	16 362	15 672	690	18 381	14 187	4 194
Créances rattachées	21 524		21 524	19 985		19 985
Total	**2 624 892**	**70 086**	**2 554 806**	**2 487 181**	**65 185**	**2 421 996**

Dépréciations des créances douteuses sur opérations de crédit-bail et assimilées

en milliers d'euros	2019	Dotations	Reprises	2020
Crédit bail mobilier et assimilé	16 847	4 639	3 854	17 632
Créances douteuses	11 462	3 258	2 525	12 195
Créances douteuses compromises (1)	5 385	1 381	1 329	5 437
Locations et assimilées	48 338	18 296	14 180	52 454
Créances douteuses	34 151	8 874	6 243	36 782
Créances douteuses compromises (1)	14 187	9 422	7 937	15 672
Total	**65 185**	**22 935**	**18 034**	**70 086**

(1) Les pertes sur les créances de crédit bail et de location financière constatées en 2020 s'élèvent à 9 898K€ contre 6 567 K€ en 2019

Note 6 - Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

en milliers d'euros	% détenu	Capitaux propres sociaux autres que capital hors provisions réglementées et avant affectation du résultat	Capitaux propres financiers autres que capital et avant affectation du résultat	Résultat 2020	Valeur comptable des titres détenus		
					Brute 2020	Nette 2020	Nette 2019
- SNC CONCILIAN	**49,00%**	0	0	1 866	7	7	7
- KHADAMET *(en cours de liquidation) (1)*	**89,00%**	-277	-277	0	2 693	0	0
- AUXIMMO SCI	**100,00%**	55	55	2 710	1 617	1 617	1 617
- ISTIKHLASS *(en cours de liquidation) (1)*	**49,00%**	-128	-128	0	91	0	0
- TASSHIL SA *(en cours de liquidation)*	**34,98%**				370	0	0
- CFC SERVICES	**100,00%**	-594	-594	1	3 636	1 161	1 156
- CEGELEASE	**100,00%**	10 820	10 820	6 157	57 289	57 289	57 289
-EUROFARMAT	**100,00%**	54	54	96	211	211	211
-INGENIERIE TECHNIQUE ET LOCATION	**100,00%**	3 115	3 115	-1 371	24 910	23 710	0
Total					**90 824**	**83 995**	**60 280**

(1) Dernières données connues : 2013

Note 7 - Participations dans les entreprises mises en équivalence

en milliers d'euros	% de contrôle	Activité	Total bilan	Quote-part actif net après résultat au 31/12/20	Quote-part du Groupe dans le résultat au au 31/12/20	Quote-part du Groupe dans les réserves au 31/12/20	Quote-part actif net après résultat au 31/12/19	Quote-part du Groupe dans le résultat au au 31/12/19	Quote-part du Groupe dans les réserves au 31/12/19
Sociétés financières :				**71 943**	**20 511**	**50 868**	**62 818**	**22 778**	**39 476**
- SAS SOGEFINANCEMENT	20%	Crédit	9 170 326	71 943	20 511	50 868	62 818	22 778	39 476
Total				**71 943**	**20 511**	**50 868**	**62 818**	**22 778**	**39 476**

Note 8 - Immobilisations incorporelles et corporelles

en milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2019	Acquisit°	Diminutions / Cessions	Autres mouvts	Valeur brute au 31/12/2020	Amortis-sements au 31/12/2020	Valeur nette comptable 31/12/2020	Valeur nette comptable 31/12/2019
Immobilisations incorporelles								
Fonds commercial	0				0		0	0
Droit au bail	0				0		0	0
Logiciels, frais études informatiques	67 587			7 655	75 242	63 944	11 298	8 247
Autres	44 839	9 981		-7 655	47 165	32 592	14 573	14 853
Sous-total	**112 426**	**9 981**	**0**	**0**	**122 407**	**96 536**	**25 871**	**23 100**
Immobilisations corporelles								
Terrains, immeubles	101		33		68	61	7	10
Agencements et aménagements	9 212	3 206	4 595		7 823	3 322	4 501	6 243
Matériel et mobilier de bureau	2 739	2 319			5 058	1 350	3 708	1 988
Sous-total	**12 052**	**5 525**	**4 628**	**0**	**12 949**	**4 733**	**8 216**	**8 241**
Total	**124 478**	**15 506**	**4 628**	**0**	**135 356**	**101 269**	**34 087**	**31 341**

Note 9 - Autres actifs

	en milliers d'euros	
	2020	**2019**
Fournisseurs débiteurs	329	1 710
Etat, impôts et taxes	24 372	26 524
Groupe et associés	27 530	23 830
Débiteurs divers	19 538	13 236
Total	**71 769**	**65 300**

Note 10 - Comptes de régularisation - Actif

	en milliers d'euros	
	2020	**2019**
Produits à recevoir	10 682	11 062
Provision pour Impôts Différés Actif (1)	27 016	30 113
Charges constatées d'avance	4 140	3 043
Divers	12	27
Total	**41 850**	**44 245**

(1) La ventilation des provisions pour impôts différés actif est la suivante :

	en milliers d'euros	
	2020	**2019**
- Amortissements réputés différés	0	0
- Différences temporaires	27 016	30 114
Total	**27 016**	**30 114**

Note 11 - Emplois ventilés selon la durée restant à courir

en milliers d'euros	Durée restant à courir au 31/12/2020					Total
	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Créances sur les établissements de crédit	**142 585**	**39 978**	**39 756**	**118 606**	**198 014**	**538 939**
- A vue	137 072					137 072
- A terme	5 513	39 978	39 756	118 606	198 014	401 867
- Créances rattachées						0
Créances sur la clientèle	**379 225**	**620 415**	**575 707**	**661 876**	**174 047**	**2 411 269**
- Autres concours à la clientèle	377 694	620 415	575 707	661 876	174 047	2 409 738
- Comptes débiteurs de la clientèle	1 531					1 531
Total	**521 810**	**660 393**	**615 463**	**780 482**	**372 061**	**2 950 208**

Note 12 - Dettes envers les établissements de crédit

	en milliers d'euros	
	2020	**2019**
Dettes à vue	4 364	4 673
Dettes à terme	4 326 060	4 323 723
Dettes rattachées	8 098	8 045
Total	**4 338 522**	**4 336 441**

Note 13 - Comptes créditeurs de la clientèle

	en milliers d'euros	
	2020	**2019**
Autres dettes à vue	9 298	6 025
Autres dettes à terme	845	1 246
Dettes rattachées	102	78
Total	**10 245**	**7 349**

Note 14 - Dettes représentées par un titre

	en milliers d'euros	
	2020	**2019**
Titres de marché interbancaire et titres de créances négociables	589 000	524 000
Dettes rattachées		
Total	**589 000**	**524 000**

Note 15 - Autres passifs

	en milliers d'euros	
	2020	**2019**
Dettes fournisseurs	9 058	22 505
Fournisseurs, Effets à payer		
Etat, impôts et taxes	16 570	13 727
Organismes sociaux	2 374	2 298
Dépôts de garantie	0	35
Assurances	1 981	2 035
Groupe et associés	5 117	11 586
Créditeurs divers	3 870	4 034
Total	**38 970**	**56 220**

Note 16 - Comptes de régularisation - Passif

	en milliers d'euros	
	2020	**2019**
Produits constatés d'avance	39 509	37 361
Charges à payer frais généraux	38 331	38 756
Provisions pour impôts différés (1)	161 837	148 472
Provisions pour congés payés	7 440	6 610
Provision pour participation et intéressement	3 271	3 534
Divers	9 757	10 118
Total	**260 145**	**244 851**

(1) La ventilation des provisions pour impôts différés passif est la suivante :

	en milliers d'euros	
	2020	**2019**
- Réserves latentes	154 487	140 684
- Amortissements réputés différés		
- Différences temporaires	7 351	7 788
Total	**161 838**	**148 472**

Note 17 - Ecarts d'acquisition

en milliers d'euros	Net 2019	Brut 2020	Amortissement ou Reprise de provision	Net 2020	Résultat 2020
Ecart d'acquisition positif :	**470**	**0**	**0**	**0**	**0**
Total	**470**	**0**	**0**	**0**	**0**

Note 18 - Provisions

	2019	Dotations	Reprises provisions	Virement comptable	2020
Provisions pour avantages sociaux (1)	10 079		1 620		8 459
Autres provisions	3 840	736	712		3 864
Total	**13 919**	**736**	**2 332**	**0**	**12 323**

(1) Les provisions pour avantages sociaux intègrent :
- une provision de 6 196 K€ au 31/12/2020 contre 7 390K€ au 31/12/2019 pour couvrir les indemnités de fin de carrière.
- une provision de 1 522 K€ au 31/12/2020 contre 1 948 K€ au 31/12/2019 pour couvrir les médailles du travail.

Les provisions ont été évaluées par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées :
- pour les indemnités de fin de carrière, le taux d'actualisation retenu sur la France est de 0,38% contre 0,66% en 2019
- pour les médailles du travail, le taux d'actualisation retenu est de 0,29% contre 0,54% en 2019

Note 19 - Evolution des capitaux propres et des intérêts minoritaires

en milliers d'euros	Solde au 31.12.2018	Solde au 31.12.2019	Bénéfice 2019	Distribution dividendes	Autres variations	Solde au 31.12.2020
Capital et primes d'émission						
Capital social	31 358	31 358				31 358
Primes d'émission	91 495	91 495				91 495
	122 853	**122 853**	**0**	**0**	**0**	**122 853**
Réserves consolidées et réserves de réévaluation	297 122	330 761	79 380	-37 237	-5	372 899
	419 975	**453 614**	**79 380**	**-37 237**	**-5**	**495 752**
Bénéfice part du groupe	**82 631**	**79 380**	**-79 380**		**63 700**	**63 700**
Situation nette Part groupe	**502 606**	**532 994**	**0**	**-37 237**	**63 695**	**559 452**
Intérêts minoritaires						
Part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres	0	0				0
Bénéfice part des tiers	0	0				0
Situation nette minoritaires	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Nombre d'actions	1 959 861	1 959 861				1 959 861
Résultat net par action en euros (1)	42,16	40,50				32,50
Résultat net, part du Gpe, par action en € (2)	42,16	40,50				32,50

(1) le résultat net par action correspond au bénéfice (part du groupe et part des tiers) divisé par le nombre d'actions.

(2) le résultat net part du groupe par action correspond au bénéfice part du groupe divisé par le nombre d'actions.

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres				
	En début d'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 959 861			1 959 861	16

Note 20 - Ressources ventilées selon la durée restant à courir

en milliers d'euros	Durée restant à courir au 31/12/2020					Total
	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes sur les établissements de crédit	**468 691**	**931 801**	**1 194 598**	**1 490 622**	**252 813**	**4 338 525**
- A vue	4 364					4 364
- A terme	463 360	928 555	1 191 599	1 488 672	252 376	4 324 562
- Dettes rattachées	967	3 246	2 998	1 951	437	9 599
Comptes créditeurs de la clientèle	**9 442**	**127**	**169**	**507**	**0**	**10 245**
- A vue	9 298					9 298
- A terme	144	127	169	507		947
Dettes représentées par un titre	**225 000**	**319 000**	**10 000**	**35 000**		**589 000**
Total	**703 134**	**1 250 928**	**1 204 767**	**1 526 129**	**252 813**	**4 937 770**

Note 21 - Engagements

Engagements donnés

en milliers d'euros	Total 31/12/2020	Au profit de :				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements en faveur de la clientèle	489 772					489 772
Engagements de garantie (1)	82 806					82 806
Engagements sur titres à livrer	0					
Total	**572 578**	**0**	**0**	**0**	**0**	**572 578**

(1) Engagement de garantie donnés à La Banque Postale Leasing & Factoring

Engagements reçus

en milliers d'euros	Total 31/12/2020	Accordés par :				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements de financement	23 488				23 488	
Engagements de garantie (1)	308 384				308 384	
Total	**331 872**	**0**	**0**	**0**	**331 872**	**0**

(1) dont 242 M€ de garanties de la SOCIETE GENERALE sur les opérations SGEF Vendor Desk

Note 22 - Opérations se rapportant à des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation

FRANFINANCE et les entités incluses dans le périmètre de consolidation du groupe FRANFINANCE, n'ont pas réalisé de transactions avec des parties liées relevant des termes du règlement ANC n°2010-05

Note 23 - Produits et charges d'intérêts

OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS	en milliers d'euros	
	2020	2019
Opérations avec les banques centrales, les Comptes Courants Postaux et les établissements de crédit	8 341	8 772
Total des produits (1)	**8 341**	**8 772**
Opérations avec les banques centrales, les Comptes Courants Postaux et les établissements de crédit	-16 907	-17 913
Total des charges (2)	**-16 907**	**-17 913**
Total net des opérations avec les établissements de crédit	**-8 566**	**-9 141**

(1) dont intérêts courus à recevoir 1 049 K€ en 2020.
(2) dont intérêts courus à payer 8 098 K€ en 2020.

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	en milliers d'euros	
	2020	2019
Autres concours à la clientèle	97 509	106 337
Total des produits (1)	**97 509**	**106 337**
Autres dettes envers la clientèle	-354	-291
Total des charges	**-354**	**-291**
Total net des opérations avec la clientèle	**97 155**	**106 046**

(1) dont intérêts courus à recevoir 20 347 K€ en 2020.

OBLIGATIONS ET TITRES A REVENU FIXE	en milliers d'euros	
	2020	2019
TCN émis	0	0
Total des charges	**0**	**0**
Total net des opérations sur obligations et titres à revenu fixe	**0**	**0**

AUTRES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	en milliers d'euros	
	2020	2019
Gains sur instruments de taux		
Total des produits	**0**	**0**
Pertes sur instruments de taux		
Total des charges	**0**	**0**
Total net des autres intérêts et charges assimilées	**0**	**0**

Total des produits	**105 850**	**115 109**
Total des charges	**-17 261**	**-18 204**
Produits nets d'intérêts	**88 589**	**96 905**

Note 24 - Produits nets des opérations de crédit-bail et de location

	en milliers d'euros	
	2020	**2019**
Crédit-bail mobilier et assimilé	13 702	13 369
Locations et assimilées	52 332	52 894
Total	**66 034**	**66 263**

Note 25 - Commissions

	en milliers d'euros	
	2020	**2019**
Produits des commissions	32 448	32 912
Charges des commissions (1)	-10 517	-11 053
Produits nets de commissions	**21 931**	**21 859**

(1) dont 4 858 K€ de commissions versées en 2020 à SG et SGEF dans le cadre de la convention Vendor Desk.

Note 26 - Autres produits et charges d'exploitation

	en milliers d'euros	
	2020	**2019**
Refacturations à SGEF SA	1 102	1 199
Refacturations à STARLEASE	4 534	4 432
Refacturations à PMCF	668	599
Refacturations à SOGEFINANCEMENT	9 707	9 780
Refacturations à SOGELEASE	7 647	6 395
Refacturations à SOCIETE GENERALE	5 289	4 720
Refacturations à LA BANQUE POSTALE FINANCEMENT	13 475	14 294
Autres produits	14 082	15 915
Total autres produits	**56 505**	**57 334**
Autres charges d'exploitations bancaires (1)	-1 338	-2 318
Total autres charges	**-1 338**	**-2 318**
Produits nets d'exploitations bancaires	**55 167**	**55 016**

(1) Litige débiteurs divers risque opérationnel

Note 27 - Charges générales d'exploitation

FRAIS DE PERSONNEL	en milliers d'euros	
	2020	2019
Montant de la masse salariale	41 552	39 701
Autres charges sociales et fiscales (1)	21 341	23 271
Participation et intéressement	2 726	3 626
Total	**65 619**	**66 598**

(1) le montant des cotisations définies versées au titre de l'assurance vieillesse obligatoire et des régimes de retraite nationaux s'élève à 7 521 K€ en 2020 contre 7 367 K€ en 2019

Conformément à l'article L.225-43 du code du commerce, aucun crédit ou avance n'a été alloué aux dirigeants.

FRAIS ADMINISTRATIFS	en milliers d'euros	
	2020	2019
Impôts et taxes	3 850	3 675
Locations et charges locatives	3 174	6 959
Honoraires (1)	15 787	16 933
Affranchissement, téléphone	3 649	3 850
TVA non récupérable	5 284	-329
Prestations de services extérieurs (2)	47 187	46 197
Frais de marketing (frais de publicité, de missions, réceptions,...)	3 909	6 775
Autres	3 090	3 160
Total	**85 930**	**87 220**

(1) Les honoraires des CAC s'élèvent en 2020 à 394 K€ dont 310 K€ sur FRANFINANCE, 20 K€ sur FENWICK LEASE, 24 K€ sur SOLOCVI, 35 K€ sur FRANFINANCE LOCATION, 7 K€ sur CFDB, 17 K€ sur SAGEMCOM LEASE et -18 K€ sur DISPONIS

(2) Les refacturations du groupe Société Générale s'élèvent à 22,2 M€ en 2020 (dont 19,6 M€ de prestations externalisées chez RESG/GTS) contre 21,7 M€ en 2019 (dont 21 M€ de prestations externalisées chez RESG/GTS)

Note 28 - Ventilation de l'effectif moyen

Catégories de salariés	2020		2019	
	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	491	54	484	53
Agents de maîtrise	242		236	
Techniciens	216	5	243	3
Total	**949**	**59**	**963**	**56**

Note 29 - Coût du risque

en milliers d'euros	2020		2019	
	Sur créances	Sur opérations hors bilan	Sur créances	Sur opérations hors bilan
Pertes sur clients et débiteurs divers	-51 016		-91 100	
Dotations aux dépréciations sur clients et débiteurs divers	-145 225	-360	-47 427	-191
Reprises sur dépréciations sur clients et débiteurs divers (1)	147 902	192	90 656	199
Profits sur clients	20 355		23 976	
Total	**-27 984**	**-168**	**-23 895**	**8**

(1) La reprise de dépréciation liée au passage du temps a été comptabilisée en coût du risque pour 9 559 K€ en 2020 contre 11 051 K€ en 2019

Note 30 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés

en milliers d'euros	2020	2019
Plus-values sur immobilisations financières	122	254
Moins-values sur immobilisations financières (1)	-1 200	0
Plus- values nettes sur titres de participations	**-1 078**	**254**
Plus-values sur immobilisations incorporelles		
Moins-values sur immobilisations corporelles (2)		-245
Plus-values sur immobilisations corporelles		
Plus- values nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	**0**	**-245**
Total plus- values nettes sur actifs immobilisés	**-1 078**	**9**

(1) Dépréciation des titres ITL

(2) Cession mobiliers et autres immos d'exploitation pour 245K€ en 2019, suite déménagement siège social

Note 31- Charge fiscale

	en milliers d'euros	
	2020	**2019**
Charge fiscale courante	10 664	669
Charge fiscale différée	-16 461	-5 570
Prov risques & charges contrôle fiscal		378
Total	**-5 797**	**-4 523**

Composition de la charge fiscale différée

en milliers d'euros	**2020**	**2019**
ID s/ différences temporaires	-16 461	-5 570
ID s/étranger	0	0
Reports déficitaires	0	0
Total	**-16 461**	**-5 570**

Rationalisation du taux effectif groupe

	2020	**2019**
Résultat courant avant impôt	69 498	83 903
- Rslt des sociétés mises en équivalence	-20 511	-22 778
Base	48 987	61 125
Taux d'impôt théorique	32,020%	34,430%
1. Différentiel sur éléments imposés à taux réduit	28,920%	
2. Différences permanentes	-2,200%	-4,099%
3. Effets des pertes de l'exercice non déductibles et des sociétés bénéficiaires sans impôt		
4. Actualisation du taux d'ID passant de 34,43 % à 25,83 % à la suite de la Loi de Finances 2018	-5,120%	-7,141%
5. Déduction fiscale exceptionnelle en faveur de l'investissement (1)	-13,450%	-15,334%
6. Autres éléments nets	-0,900%	-0,416%
Taux Réel	**11,830%**	**7,440%**

(1) Détail en milliers d'euros:

Années / Sociétés	2020	2019
Fenwick Lease	17 439	7 010
Franfinance Location	4 848	2 363
Total	22 287	9 373

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE 2020

(en milliers d'euros)

	31/12/2020			
	France	**Etranger zone Euro**	**Etranger hors zone Euro**	**Total**
Intérêts et produits assimilés	**105 850**	**0**	**0**	**105 850**
+ Opérations avec les établissements de crédit	8 341			8 341
+ Opérations avec la clientèle	97 509			97 509
+ Autres intérets et produits assimilées	0			0
Intérêts et charges assimilées	**(17 261)**	**0**	**0**	**(17 261)**
- Opérations avec les établissements de crédit	(16 907)			(16 907)
- Opérations avec la clientèle	(354)			(354)
- Obligations et titres à revenu fixe	0			0
- Autres intérêts et charges assimilées	0			0
Produits nets sur opérations de crédit bail et de locat	**66 034**			**66 034**
Revenus des titres à revenu variable	**6 537**			**6 537**
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	**161 160**	**0**	**0**	**161 160**
Produits des commissions	**32 448**			**32 448**
Charges des commissions	**(10 517)**			**(10 517)**
Résultat net des opérations financières	**(119)**			**(119)**
Autres produits d'exploitation bancaire	**56 505**			**56 505**
Autres charges d'exploitation bancaire	**(1 338)**			**(1 338)**
Produits nets des autres activités	**(91)**			**(91)**
Produit net bancaire	**238 048**	**0**	**0**	**238 048**
Charges générales d'exploitation	**(151 549)**	**0**	**0**	**(151 549)**
- Frais de personnel	(65 619)			(65 619)
- Frais administratifs	(85 930)			(85 930)
Dotations aux amortissements et dépréciations sur les immobilisations corporelles et incorporelles	**(8 163)**			**(8 163)**
Résultat brut d'exploitation	**78 336**	**0**		**78 336**
Coût du risque	**(28 153)**			**(28 153)**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**50 183**	**0**	**0**	**50 183**

LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES
AU 31/12/2020

Nom de la société	Siège social	N° SIREN	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
METHODE INTEGRATION GLOBALE				
FRANFINANCE SA	53, rue du Port 92724 NANTERRE	719 807 406	Société Mère	
FRANFINANCE LOCATION	53, rue du Port 92724 NANTERRE	314 975 806	100%	100%
SOLOCVI	53, rue du Port 92724 NANTERRE	390 138 634	100%	100%
SAGEMCOM LEASE	53, rue du Port 92724 NANTERRE	340 600 550	100%	100%
FENWICK LEASE	53, rue du Port 92724 NANTERRE	352 281 356	100%	100%
DISPONIS SAS	53, rue du Port 92724 NANTERRE	562 047 902	100%	100%
COMPAGNIE FINANCIERE DE BOURBON	32 bis rue claude CHAPPE 97420 LE PORT	343 778 023	100%	100%
METHODE MISE EN EQUIVALENCE				
SAS SOGEFINANCEMENT	53, rue du Port 92724 NANTERRE	394 352 272	20%	20%

FRANFINANCE

S.A. au capital de 31 357 776 €
Siège social : 53 rue du Port – CS 90201 – 92724 Nanterre Cedex
719 807 406 R.C.S. NANTERRE

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2020

1. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE POUR LES ENTREPRISES

Franfinance intervient auprès des entreprises pour répondre à leurs besoins de financement.

Le contexte économique

Contrairement à 2019 où l'évolution trimestrielle du PIB restait relativement régulière sur les 3 premiers trimestres (entre +0,3% et 0,4%) avant de décliner sur le dernier (-0,1%) suite aux mouvements de grève liés à la réforme des retraites, l'année 2020 a vu son contexte économique totalement chamboulé par la crise sanitaire du COVID19. Après une chute d'activité aux deux premiers trimestres lors du premier confinement (-5,9% et -13,5% respectivement), puis un très net rebond de juin à septembre (+18,5%), l'économie française subit en fin d'année un nouveau choc négatif lié à la reprise de l'épidémie et aux mesures sanitaires. Ce deuxième confinement allégé fin novembre, avec la réouverture des commerces, a un impact significatif mais beaucoup moins fort que celui du printemps (-1,4%). Le PIB reculerait ainsi d'environ -9% sur l'ensemble de l'année 2020.
Les prévisions 2021 sont encore très incertaines. Dans son scénario central, la Banque de France prévoit que l'épidémie ne s'arrêterait pas immédiatement et que le déploiement généralisé des vaccins ne serait pleinement effectif que vers fin 2021. Dans ces conditions, le niveau d'activité de fin 2019 ne serait retrouvé qu'à mi-2022, et le rattrapage s'étalerait sur 2021 et 2022 avec une croissance du PIB autour de 5% sur chacune de ces deux années. Dans un scénario plus favorable, la croissance 2021 du PIB se situerait autour de +7% et dans un scénario plus « sévère », celle-ci ne se redresserait pas sur 2021 (-1%).

Faits marquants 2020

Le secteur du TRM (Transport Routier et de Marchandises) est rapidement apparu au printemps dernier comme étant une activité vitale dans le fonctionnement de notre pays et de son économie. 2021 va se présenter comme un exercice crucial pour le secteur sur de nombreuses problématiques (dont les enjeux urgents de transition énergétique).

Le Comité National Routier (CNR) CNR confirme que les entreprises de TRM ont subi des surcoûts de natures différentes, avec des intensités et des durées variant fortement d'une entreprise à l'autre sur les items suivants :

Perte de productivité : développement des temps d'attente, désorganisation des plans de transport, détérioration du taux de parcours et hausse soudaine des parcours à vide.

Hausse des coûts et des risques : aggravation des délais de paiement, achats liés à la sécurité sanitaire (masques, gel, etc.), conséquences de la baisse d'activité sur les coûts fixes journaliers.

Immatriculations en Europe

Le marché européen aura perdu « logiquement » près d'un tiers de son activité, cumulant les effets d'un cycle au plus haut en 2019 et les effets de la pandémie, qui sont les plus marquants pour les marchés d'Europe de l'est, fortement impactés par la chute du commerce international (- 38,9 % immatriculations Europe de l'est à fin octobre) .

Véhicules Utilitaires (VUL)

Après une année record en 2019, le nombre d'immatriculations est en repli de 16,1 % à 403 393 unités sur douze mois glissants en novembre. Il devrait descendre sous les 400 000 à fin décembre, car décembre 2019 avait été un très gros mois avec 44 262 immatriculations, alors qu'en 2020, la pandémie continue de ralentir le marché. On constate globalement une bonne résistance de ce marché qui a connu une embellie très nette dès la fin du premier confinement, et sauvera l'essentiel en 2020.

Véhicules industriels :

Véhicules neufs
Le recul des immatriculations sur les douze derniers mois est de 24,6 %, baisse attendue compte-tenu de l'effet cumulatif d'un niveau très élevé des enregistrements ces dernières années (rappelons que notre prévision 2020 antérieure au Covid 19 était une baisse de marché de l'ordre de 10 %) et de la crise économique liée à la pandémie. Le total des immatriculations s'élève à 41 632 unités sur les douze derniers mois, ce qui le situe au niveau des immatriculations enregistrées en 2015, mais en dessous de la moyenne des vingt dernières années, à 48 091 immatriculations par an.

Véhicules d'occasion
Le recul des immatriculations est moins marqué pour les véhicules d'occasion que pour les véhicules neufs. À octobre, il n'est que de - 9,9 % à 40 730 unités, alors que les neufs sont à - 24,6 %. Sur les cinq premiers mois de l'année, la baisse était très forte, à - 28,7 %, mais ensuite, sur les cinq mois suivants, on constate une reprise de 11,2 % par rapport à 2019.

Le transport : les enjeux de transition énergétique :

Europe et CO2 : une ambition très (trop) forte !

Dès l'été 2021, la Commission européenne a l'intention de proposer un durcissement des normes d'émissions polluantes des voitures et camionnettes, avant de s'attaquer aux poids lourds en 2022. À l'horizon 2025, les constructeurs devront répondre à des protocoles encore plus drastiques (Euro 7). Ce durcissement des règles doit permettre de réduire la part des véhicules les plus polluants. Car, d'ici à 2030, l'Europe veut réduire de 55 % ses émissions de CO2 en déployant au moins 30 millions de véhicules à zéro émission à l'échappement sur ses routes, et 80 000 camions « propres ». À cette échéance, elle espère aussi que cent villes du continent seront climatiquement neutres : Paris, par exemple. Autre volonté exprimée, il est nécessaire de réduire de 90 % les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports d'ici 2050, pour que l'Europe devienne à cette date neutre en carbone, a rappelé l'exécutif européen en présentant sa feuille de route pour une "mobilité durable".

Prévisions 2021 : résistance dans l'adversité…

Jusqu'au bout, 2020 aura été une année difficile, mais un espoir prudent est néanmoins de rigueur en ce qui concerne l'économie mondiale en 2021. En effet, la vaccination contre la Covid-19 devrait réduire les incertitudes entourant les perspectives économiques. De plus, des mesures de soutien budgétaire et monétaire de grande ampleur ont été mises en œuvre. Plus que jamais, cependant, la prudence s'impose en matière de prévisions car certaines conséquences économiques de la pandémie ne se manifesteront que sur la durée. Le redémarrage économique à compter de début 2021 devrait être progressif mais significatif.

Les séquelles du choc récessif massif de 2020, d'ampleur incertaine, pèseront également sur la reprise (défaillances d'entreprises, chômage plus élevé, ratios de dette plus élevés, moindres gains de productivité).

La croissance française devrait être soutenue par les effets amortisseurs des mesures d'urgence et les premiers effets du plan France Relance, notamment sur l'investissement. Le rétablissement s'annonce long, mais 2022 apparaît comme un horizon accessible pour un retour à la normale, c'est-à-dire un retour du PIB à son niveau d'avant-crise et de l'économie à 100 % de son niveau de fonctionnement normal.

Source : Observatoire du Véhicule Industriel BPLS – janvier 2021

Le BTP

Au bilan de l'année 2020, marquée par la crise liée à la pandémie du Covid19, les Travaux Publics enregistrent une chute historique d'activité (-12,5%). Pour 2021, la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) s'attend à un rebond technique plus ou moins marqué (de +2% à +8% par rapport à 2020 selon les scenarii), qui ne permettra cependant pas de retrouver les niveaux d'activité d'avant crise. Le rythme de récupération du secteur dépendra d'une évolution favorable du contexte sanitaire mais aussi de la vitesse de diffusion de la relance dans les territoires, liée en grande partie à la mobilisation des collectivités pour préserver l'investissement local.

Repli moins net de l'activité en fin d'année

L'année s'achève sur une note moins dégradée en décembre avec une baisse de -4,0% par rapport à décembre 2019. Au 4ème trimestre, l'activité est ainsi en baisse de -6,4% par rapport à 2019 (contre une chute de -10,5% au T3 2020 par rapport au T3 2019). Toutefois, sur l'ensemble de l'année, l'activité des Travaux Publics accuse une chute sans précédent depuis l'après-guerre, avec une perte de chiffre d'affaires de -12,5%. La crise de la Covid-19, l'arrêt de la plupart des chantiers lors du premier confinement puis l'atonie de la commande publique locale ont ainsi lourdement impacté le secteur.

Les marchés conclus toujours dans le rouge

Alors que les prises de commandes étaient relativement stables par rapport à 2019 au 3ème trimestre (-1,1%), elles sont de nouveau en recul de -8,6% en décembre et de -10,4% au 4ème trimestre par rapport à 2020. Sur l'ensemble de l'année, les marchés conclus diminuent de -13,2% par rapport à 2019. Cette tendance est semblable à celle observée sur les appels d'offres marchés publics qui sont en chute de -15% en valeur et de -31% en volume en 2020 par rapport à 2019.

Les effectifs permanents préservés

Malgré un volume d'heures travaillées inférieur de plus de 14% à celui de 2019, les effectifs ouvriers permanents sont préservés en 2020. Ils progressent même par rapport à l'an dernier avec une croissance de +1,9%. La baisse d'activité du secteur se répercute en revanche sur le volume d'heures intérimaires, avec une réduction de près d'un tiers par rapport à 2019.

Source : FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics) - Bulletin de conjoncture mensuelle février 2021

Manutention

Dans la lignée de la tendance générale du marché qui a connu une progression quasi-ininterrompue depuis 2015, le secteur de la manutention a crû au cours de l'avant-dernier trimestre de l'année 2020 : +9,9% par rapport au T3 2019 et +4,2% par rapport au T2 2019.
Tous les segments renouent avec la croissance : vente de matériel d'occasion (+2%), vente de matériel neuf (+16%), location (+4%) et maintenance (+9%).

Malgré tout, le secteur affiche un net recul en 2020 suite à la période de pandémie, le marché français de la manutention ne devrait pas retrouver son niveau de 2019 avant 2022. 2021 sera une année intermédiaire.

Dans ce contexte, le groupe FENWICK LINDE a suivi les tendances de marché tout en demeurant leader sur son secteur avec 29% de part de marché en France.

Source : Baromètre DLR (Fédération des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de BTP et de manutention) décembre 2020 et données Fenwick Linde à fin décembre 2020.

Le marché de l'informatique / bureautique

En 2020, la fédération Syntec Numérique prévoit une baisse de 4,6% du chiffre d'affaires sur le marché du conseil, des logiciels et des services IT. Un peu moins que ses projections initiales. Une croissance de 1% est attendue pour 2021, mais ce rebond reste limité et conditionné à l'évolution de la crise sanitaire et à la situation économique des clients.

La pandémie a tout de même impacté un secteur qui affichait une progression de 4,2% en 2019. De ce fait, 41% des entreprises de la branche seront en décroissance d'ici la fin de l'année, contre seulement 33% en croissance. La situation est par ailleurs contrastée selon les métiers : les éditeurs de logiciels s'en sortent mieux avec un chiffre d'affaires en hausse de 0,3% en 2020 (contre 6,6% en 2019). A l'inverse, les entreprises de service numérique (ESN) voient leur CA reculer de 4,2% (+3,1% en 2019). Mais ce sont les entreprises du conseil en technologies qui sont les plus touchées par le ralentissement économique. En 2020, leurs revenus ont plongé de 12,3% en raison de leur lien avec les secteurs en crise de l'aéronautique et de l'automobile.

En dépit du contexte actuel, les prévisions de Syntec Numérique pour 2021 sont plutôt positives, avec une croissance estimée à +1% au global. Selon la chambre professionnelle, les dépenses IT connaîtront une hausse importante pour 53% des organisations (clients & prospects) en 2021. Ce rebond reste toutefois limité et conditionné à la situation

économique des clients : **les renégociations de contrats fournisseurs seront la deuxième priorité en matière d'IT pour 60% des clients des entreprises du numérique, qui ont déjà lancé ou lanceront des projets en ce sens en 2021**. A noter que la situation est disparate selon les secteurs. Ainsi, les éditeurs de logiciels repartiront plus vite (3,8% de croissance attendue) suivis par les ESN* (+1,1%).

Sources : Le monde informatique / Syntec décembre 2020

Le marché Médical

Matériel médical : un marché en pleine croissance

En alliant une médecine de grande qualité, une recherche scientifique de pointe, et une ingénierie industrielle particulièrement développée, le marché du matériel médical Français s'inscrit comme un des pionniers mondiaux.

Les effets de la crise sanitaire sur le marché grand public

Avec la Covid-19, les demandes en matériel médical ont explosé. Les dispositifs médicaux nécessaires à la gestion d'une épidémie mondiale étaient en sous-production, forçant les entreprises et les gouvernements à s'adapter. Les règles qui encadrent normalement les procédures de marché public ont volé en éclat à cause (ou grâce) à la pénurie. Ainsi, certains produits ont vu leur production considérablement augmenter *(les masques, le gel hydroalcoolique).*

En temps de crise, les marchés dépendants de sa gestion progressent forcément de manière exponentielle. D'une part, par la nécessité profonde de résoudre la crise, et d'autre part, pour des intérêts financiers. Ainsi, on a vu naître de nombreux nouveaux acteurs du marché de l'équipement médical, notamment sur les produits listés ci-dessus.

Un marché hospitalier en pleine expansion

Ce phénomène de **production exponentielle** est moins marqué au niveau du marché professionnel, mais tout aussi existant. On pense notamment aux **lits d'hôpitaux, aux appareils d'assistance respiratoires, etc.** dont le prix à l'unité est très élevé. **Il est indéniable que, suite à la crise sanitaire, la santé va être replacée au centre des préoccupations,** nous obligeant à changer nos comportements.

Néanmoins, le marché du matériel médical à usage professionnel n'a pas attendu la crise sanitaire pour s'étendre. S'il y a bien un domaine où l'innovation est cruciale, c'est celui-ci. Chaque jour, de nouveaux défis apparaissent, et avec, un marché à combler.

Source : magazine-economie.fr/marche-materiel-medical.html – 16 février 2021

LA CONSOMMATION DES MENAGES

Marché du crédit à la consommation en 2020

L'année 2020, marquée par une double crise sanitaire et économique, est marquée par une chute spectaculaire du PIB de -8.3%

Production des établissements Spécialisées

La consommation des ménages s'est contractée entre 2019 et 2020 et la quasi intégralité des sous-marchés du crédit à la consommation ont été exposée à une baisse des productions. Les prêts personnels et le crédit renouvelable ont subi les contractions les plus significatives, respectivement -18.5% et -15.5% sur un an. Alors que le financement

automobile, notamment la LOA, constituait un moteur important de la croissance du marché, il subit une rupture brutale en 2020 notamment sur le segment de l'automobile neuve (-6.6% en LOA et -22.3% en crédit affecté).

CREDIT A LA CONSOMMATION : ENQUETE MENSUELLE EXPRESS
PRODUCTION DES ETABLISSEMENTS SPECIALISES (en millions d'euros)

Période : DECEMBRE 2020 (données brutes)	Décembre 2019*	Décembre 2020	Δ%	Cumul 12 mois 2019	Cumul 12 mois 2020	Δ%
TOTAL	**4 187**	**3 904**	**-6,8%**	**45 388**	**40 160**	**-11,5%**
. Opérations de crédit classique	**3 284**	**3 071**	**-6,5%**	**36 700**	**31 859**	**-13,2%**
. Crédits affectés	**1 293**	**1 284**	**-0,7%**	**13 719**	**12 846**	**-6,4%**
. Automobiles neuves	194	159	-17,8%	2 227	1 729	-22,3%
. Automobiles d'occasion	328	269	-18,0%	4 186	3 736	-10,8%
. Amélioration de l'habitat et biens d'équipement du foyer (1)	524	545	+3,9%	4 860	4 722	-2,8%
. Autres biens ou services (2)	247	311	+25,7%	2 446	2 658	+8,7%
. Crédits renouvelables *(nouvelles utilisations à crédit)*	**874**	**831**	**-4,9%**	**9 267**	**7 831**	**-15,5%**
. Prêts personnels *(y compris rachats de créances)*	**1 117**	**956**	**-14,4%**	**13 714**	**11 182**	**-18,5%**
. Opérations de location avec option d'achat	**903**	**834**	**-7,7%**	**8 688**	**8 301**	**-4,5%**
. Automobiles neuves	808	732	-9,4%	7 269	6 788	-6,6%
. Automobiles d'occasion	68	75	+11,8%	654	752	+15,0%
. Autres matériels	28	26	-4,8%	765	761	-0,5%
Financements d'automobiles neuves *(crédits affectés + LOA)*	***1 002***	***891***	***-11,1%***	***9 496***	***8 517***	***-10,3%***
Financements d'automobiles d'occasion *(crédits affectés + LOA)*	***396***	***345***	***-12,9%***	***4 840***	***4 488***	***-7,3%***

** Les chiffres concernant décembre 2019 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 31 décembre 2020. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.*

(1) Electroménager, équipement multimédia, meubles, etc.
(2) Deux-roues, véhicules de loisirs, accessoires automobile, bateaux de plaisance, voyages de loisirs, divers.

Source : ASF

Une croissance robuste des encours de marché avec une contribution de toutes les composantes produits et une poursuite du développement des réseaux bancaires dans la distribution du crédit renouvelable.

Le rythme de croissance des encours des crédits à la consommation au sens de la Banque de France (découvert inclus) a connu un fort ralentissement entre 2019 et 2020. Il s'est établi +1,8% (sept 2020/Sept 2019) contre +6,7% un an auparavant. Cette dynamique résulte du ralentissement, voire de la contraction, des encours de toutes les composantes du marché.
Entre septembre 2019 et 2020, le crédit renouvelable a vu la dynamique de reprise, engagée entre 2018 et 2019 s'interrompre. Les encours se contractent de -5% sur un an contre +2.4% une année auparavant.

Évolution de l'encours de crédit à la consommation aux particuliers

France, milliards d'euros, CVS	2018				2019			Taux de croissance annuel	
	Mars.	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept	Juin 2019	Sept. 2019
Total crédit à la consommation aux particuliers	171,4	173,5	175,5	178,5	181,0	183,4	187,2	5,7%	6,7%
dont Prêts amortissables y compris créances titrisées	118,3	119,9	120,8	123,4	124,8	126,1	127,1	5,2%	5,2%
Comptes ordinaires débiteurs	8,2	8,2	8,2	8,3	8,3	8,5	8,7	4,1%	7,1%
Crédits renouvelables	18,8	18,9	19,0	19,0	19,1	19,1	19,5	1,0%	2,4%
Crédits-bails	12,9	13,8	14,5	15,0	15,5	16,4	16,9	19,3%	16,4%

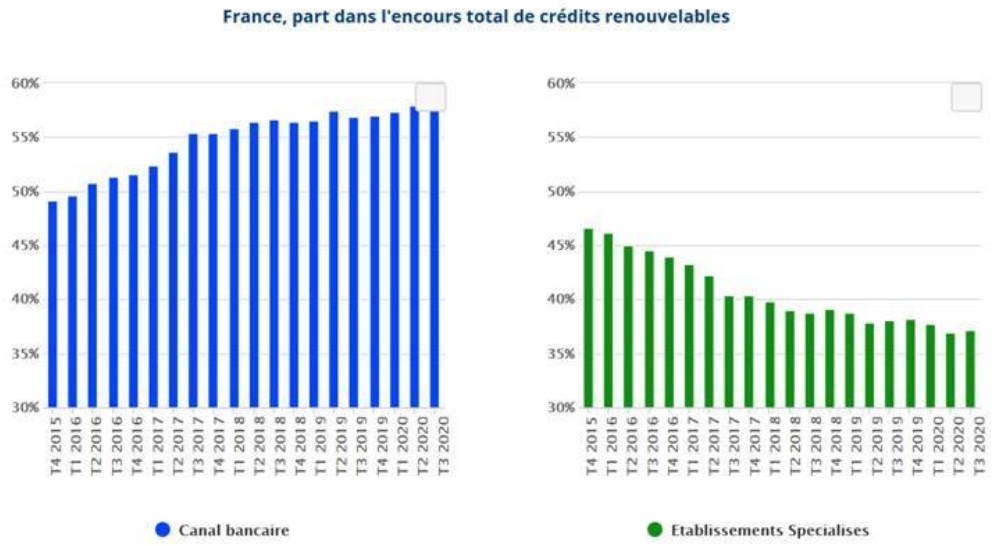
	2019				2020			Taux de croissance annuel	
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	sept.	Juin 20	sept. 20
Total crédit à la consommation aux particuliers	**181,0**	**184,0**	**187,1**	**188,2**	**187,3**	**185,8**	**188,1**	**1%**	**0.5%**
dont Prêts amortissables y compris créances titrisées	124,9	126,6	128,2	128,9	130,1	128,4	130,4	1.5%	1.8%
Comptes ordinaires débiteurs	8,3	8,5	8,8	8,8	8,4	8,4	8,5	-1.7%	-3.7%
Crédits renouvelables	19,1	19,2	19,5	19,4	19,2	18,6	18,5	-2.7%	-5%
Crédits-bails	15,5	16,5	16,9	17,6	17,5	16,9	17,6	2.6%	4%

Source : Banque de France

Les conséquences de la crise sanitaire ont disrupté les circuits et les mécanismes de consommation la limitant tant sur le plan de l'offre, avec les confinements qui ont limité l'ouverture des commerces, que par le ralentissement de la demande des consommateurs. Cette dynamique a tant touché les biens de consommation courantes que les biens durables. Ainsi, le marché automobile a vu le nombre d'immatriculation baisser de plus de 25% sur un an à 1,6 millions de véhicules, revenant à des niveaux connus dans les années 70.

Le mouvement tendanciel de croissance du poids des établissements bancaires dans la distribution se poursuit, mais plus marginalement, les banques ont vu leur part de marché atteindre 57,9% progressant de 1 point.

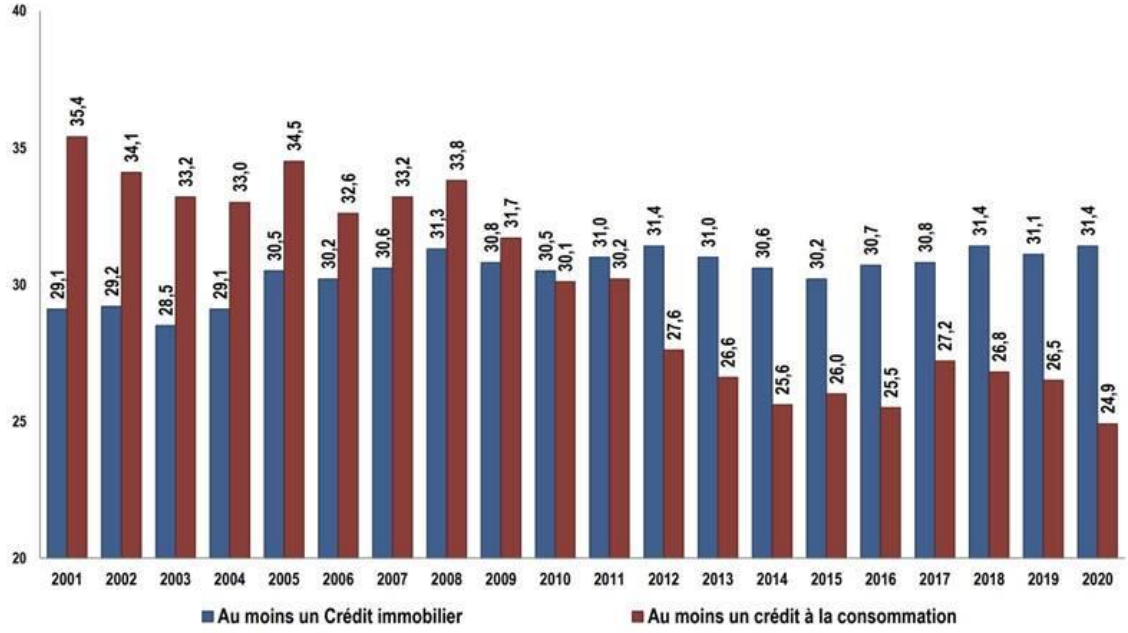
Mode de distribution des crédits renouvelables (hors banques en ligne et autres types d'établissements de crédit)



Source : Banque de France

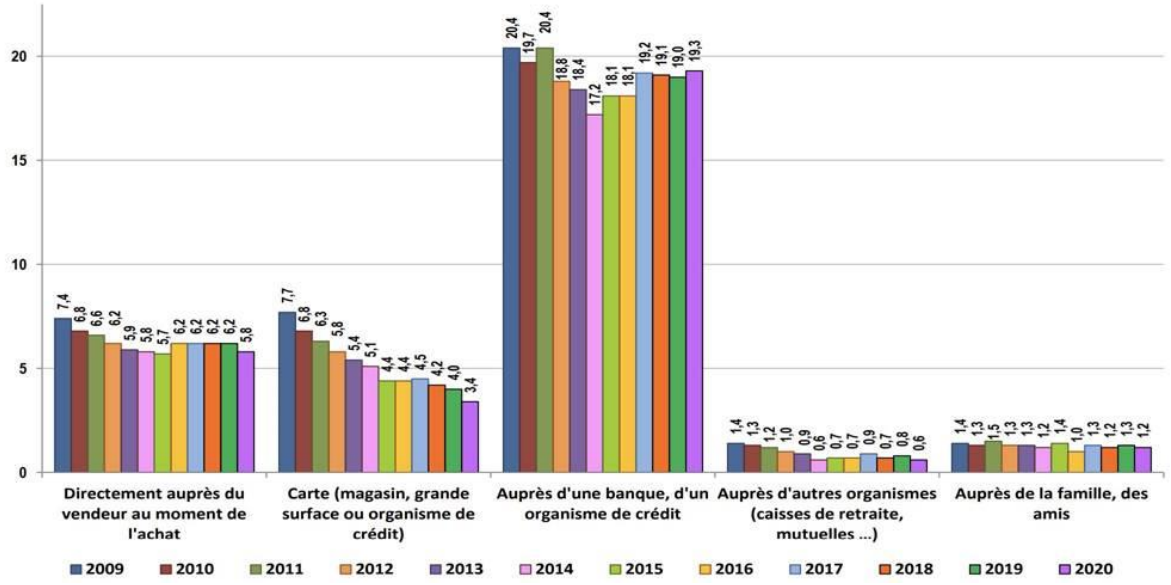
Détention de crédits à la consommation en 2020 : Légère érosion de la détention de crédit à la consommation tirée par la baisse des cartes de crédit et une stabilité des objets de financement.

Taux de détention de crédits



Source : FBF, Observatoire des crédits aux ménages, 33ème Rapport

Taux de détention de crédit

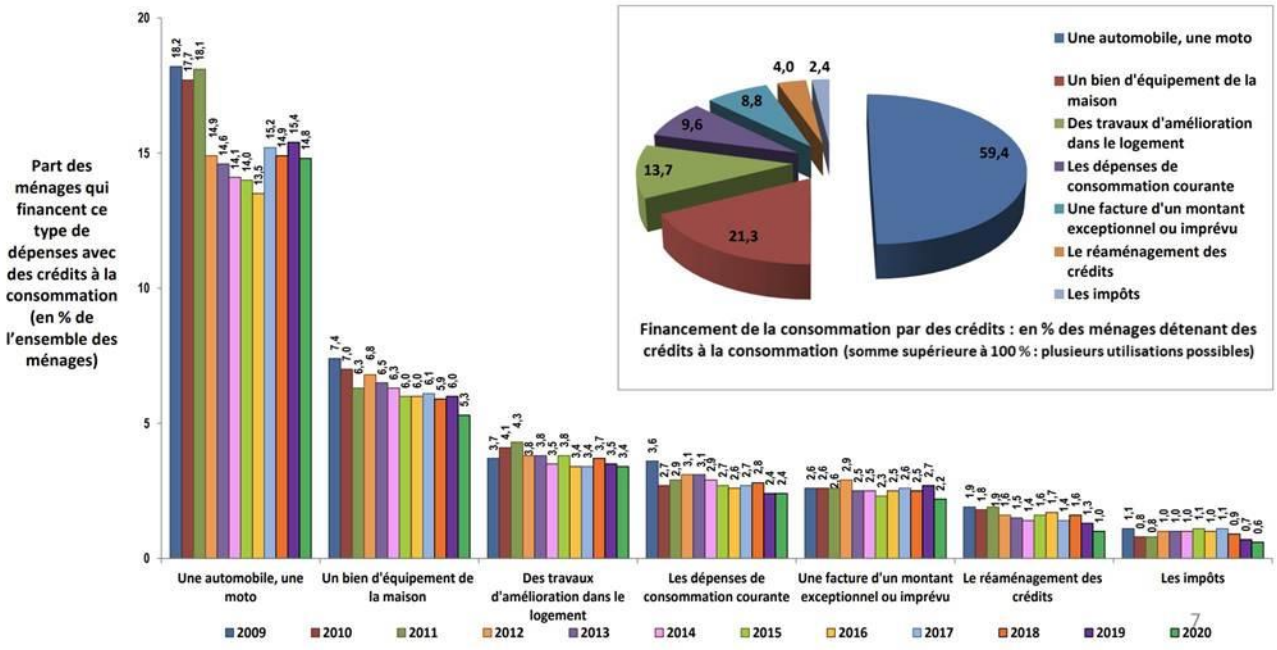


Source : FBF, Observatoire des crédits aux ménages, 33ème Rapport

Le taux de détention de crédits à la consommation s'est établi à 24,9% en 2020 en sensible baisse par rapport à 2019 (- 1,6 pts sur un an).

Si la part des crédits auprès d'établissements bancaires et de crédits est restée stable, le mouvement d'érosion continue de l'utilisation des cartes s'est accentué. En outre, la clôture partielle des commerces a orienté la détention des crédits obtenus auprès des vendeurs à la baisse (5,8% soit -0.4pts sur un an).

Objets des crédits à la consommation

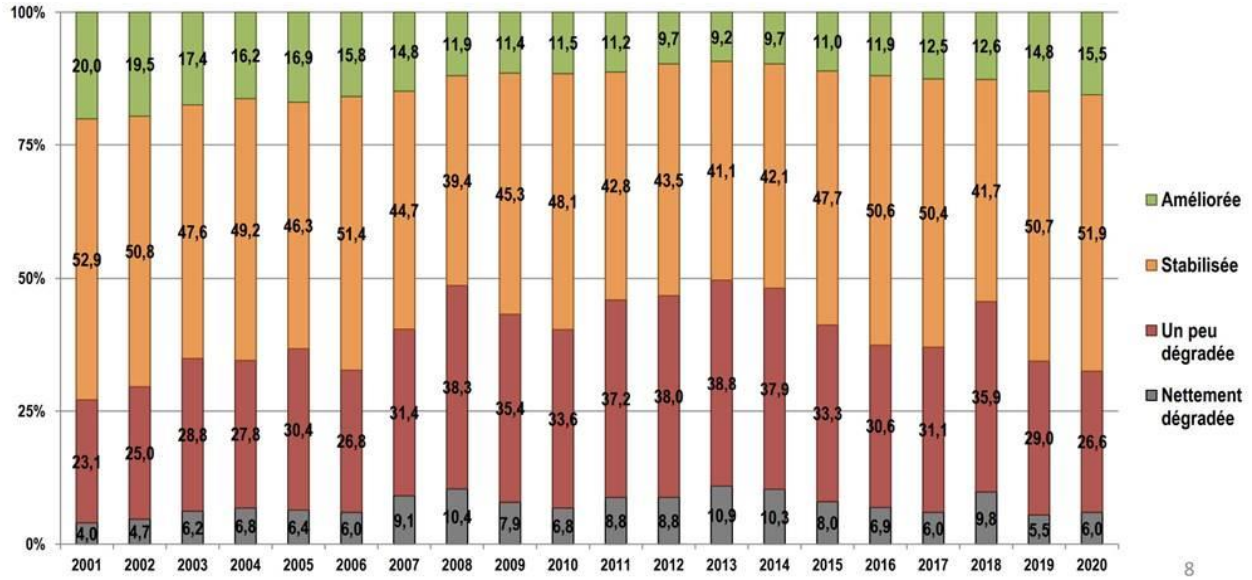


Source : FBF, Observatoire des crédits aux ménages, 33ème Rapport

La structure des objets de financement par les particuliers reste globalement stable entre 2019 et 2020. Dans un environnement incertain, le poids des objets de financement automobiles, d'équipement et d'amélioration de la maison ont baissé plus sensiblement. L'automobile demeure de loin le premier sous-jacent à la souscription à un crédit à la consommation (14,8% en baisse de -0,6pt sur un an) suivi de l'équipement de la maison (5,3%, -0,7pt en un an) et les travaux (3,4% en baisse de -0,1pts).

Situation Financière des ménages : Le paradoxe d'une stabilisation voire une amélioration du ressenti des ménages quant à leur situation financière et une poursuite de la baisse du nombre de dossiers déposés en surendettement en pleine double crise économique et sanitaire

Situation financière ressentie par les ménages



Source : FBF, Observatoire des crédits aux ménages, 33ème Rapport

Les ménages font montre d'un sentiment globalement positif quant à leur situation financière en 2020 dans un environnement économique extrêmement dégradé. Ainsi, la part des ménages considérant que leur situation s'est stabilisée a gagné 1,2 points tandis que la part des ménages considérant que leur situation s'est dégradée a baissé de plus de -1.9 points entre 2019 et 2020.

Les multiples mécanismes d'amortissement des chocs mis en place par les pouvoirs publics (mécanismes de report du remboursement des dettes, allongement des délais de paiements d'échéance fiscale, préservation des revenus, prise en charge du chômage partiel…) ont permis de limiter la désolvabilisation massive des ménages. Les moindres opportunités de consommer ont, par ailleurs, permis une remontée brutale du taux d'épargne à des niveaux supérieurs à 20%.

Enfin, le nombre de dossiers en surendettement a poursuivi le cycle de baisse entamé il y a 6 ans. Le nombre de dossiers déposés en 2020 s'est établi à un peu moins de 109 000 dossiers accélérant son mouvement baissier à -24% sur un an. L'accumulation de dettes pèse de moins en moins dans les causes de surendettement et le manque de ressources tend à prendre une place de plus en plus importante notamment pour les ménages dont le niveau de vie est le plus faible.

2 - L'ACTIVITE DU GROUPE FRANFINANCE

La production du groupe Franfinance s'est établie à 2 178 M€ en 2020, en recul de 8,6% par rapport à 2019, performance relativement résiliente compte tenu des circonstances perturbatrices de la crise pandémique.

En date du 25 mars 2020, FRANFINANCE a acquis auprès de la Banque Française Mutualiste pour le prix de 24 910 K€., la totalité des titres de la société ITL, société spécialisée dans la location d'équipements sur les secteurs du médical, de l'environnement et de l'industrie. ITL a par ailleurs développé la plate-forme digitale Liz&med, une place de marché innovante vouée à la location d'équipements aux professionnels de santé.

ACTIVITE « FINANCEMENT AUX ENTREPRISES – FAE » exercée sous la marque Franfinance Entreprises (pour compte propre et en servicing)

A iso périmètre, la production globale de Franfinance pour compte propre a été de 1,3 Mds €*, en progression de 4,1% par rapport à 2019 sur le périmètre du Financement des Ventes, et ceci en dépit des conditions défavorables liées à la crise sanitaire. Le marché a connu un retrait net de -12,4 % à T3 2020 (après une progression de 7,6% à fin T3 2019) sur l'ensemble du périmètre Leasing**. Le retrait est de -14,9% sur le crédit-bail et – 7,2% sur la location financière.

Cette année, notre production sur les financements de matériels de Haute Technologie (Informatique -dont Econocom-, Bureautique, Médical, Téléphonie) représente 55,7%***, part en progression (par rapport aux 53% en 2019). Les financements de matériels pour les secteurs du Transport, de l'Industrie, de la Manutention (dont Fenwick) représentent 33,1% (vs 39 % en 2019). Et l'activité International Vendor Desk (IVD) sur les Vendors Internationaux représente les 11,2% restants, part en progression par rapport aux 8% de 2019.

Sur l'année 2020, dans le cadre du contexte sanitaire, des réaménagements avec franchise en capital ont été mis en place suite aux demandes des clients. A fin décembre 2020, les dossiers concernés représentent, 18% du portefeuille en nombre de dossiers et 19% en montant d'encours.
Les factures de loyer de contact émises pendant la période de franchise, qui correspondent à des coûts de portage pour un montant 2,6M€ sur l'année 2020, ont fait l'objet d'un report d'exigibilité pour la durée de la période de franchise (3 à 6 mois dans la majorité des cas). Pour la majorité des dossiers réaménagés, la période de franchise est arrivée à expiration à fin décembre 2020 avec une reprise des règlements sans incidents pour la plupart des clients.

En complément de son activité pour son propre compte, Franfinance assure des activités de prestations de services (Servicing) depuis plus de 15 ans pour le compte du groupe Société Générale et pour La Banque Postale Leasing & Factoring depuis 2011.

Franfinance SA et Franfinance Location SAS mettent en place des opérations de financement apportées par SGEF SA dans le cadre de ses partenariats internationaux et assurent la gestion des opérations de financement.

Société Générale S.A garantit ces dossiers et perçoit une commission, versée par Franfinance SA et Franfinance Location.

* Comptabilisation en net de la production Econocom
** Source ASF T3 2020 : Crédit-Bail ; LOA, Location Financière et LLD
*** Source interne Franfinance FAE/ statistiques commerciales/suivi de la production commerciale 2020

ACTIVITE « FINANCEMENT AUX PARTICULIERS - FAP »

En 2020, FRANFINANCE a distribué 880 M€ de crédits à la consommation au travers de ses activités de Financement aux Particuliers, en nette régression par rapport à 2019 (−22,2%). En effet, la crise sanitaire, avec ses multiples confinements et fermetures de commerces, a fortement impacté la consommation des ménages.

La production en crédit à la consommation est réalisée au travers :

- Du crédit classique, pour un montant de 708 M€, en forte régression par rapport à 2019 (-20,3%),
- Du crédit renouvelable, avec 172 M€, en baisse de 29,1%.

La part du crédit classique dans la production totale est en légère augmentation par rapport à 2019, elle représente 80,5% du total du crédit (contre 78,6% en 2019). La part du crédit renouvelable diminue légèrement, à 19,5% en 2020 contre 21,4% en 2019.

Concernant Compagnie Financière de Bourbon, dans un contexte de crise, la production 2020 s'élève à 16,9 M€, en forte baisse (− 23,5%) par rapport à 2019. En crédit classique (2,5 M€), la tendance baissière est marquée (- 31,5%). L'activité en crédit renouvelable (14,3M€) est en forte baisse (-21,9%) dans un contexte règlementairement défavorable à ce type de crédit.

Concernant Disponis, société en run-off depuis 2009, la production est nulle sur 2020.

3 - LES ENCOURS

Les encours des crédits à la clientèle du groupe Franfinance sont en légère baisse, passant de 2 488 M€ au 31 décembre 2019 à 2 411 M€ au 31 décembre 2020, soit - 3,1%.

Les encours des opérations de crédit-bail et de location du groupe Franfinance progressent de 132 M€, passant de 2 422 M€ au 31 décembre 2019 à 2 554 M€ au 31 décembre 2020, soit +5,0%.

4 - ACTIVITE ET RESULTAT DES FILIALES DE LA SOCIETE

Au présent rapport est joint le tableau des filiales et participations.

5 - POLITIQUE DE REFINANCEMENT DES ENCOURS CLIENTS

Au sein du groupe Franfinance, la politique de refinancement repose sur le principe de l'adossement de la production et des encours à des emprunts ajustés en devises, en montant, en durée et en taux. Les refinancements sont généralement traités sous forme de cash, à taux fixe ou à taux variable, en cohérence avec la nature des actifs à couvrir. Ces refinancements en blanc sont souscrits auprès de la Société Générale, maison-mère de Franfinance.

Par ailleurs, depuis le 6 octobre 2014, date d'agrément délivré par l'ACPR, Franfinance a le statut de Société de Financement, ainsi que d'établissement de paiement, afin de pouvoir émettre et gérer les cartes de crédit associées aux crédits renouvelables. Dans le cadre de ce statut, Franfinance émet des Titres de Créances Négociables (TCN) sous forme de Negotiable European Commercial Paper (NEU CP) pour son refinancement à court terme et de Negotiable European Medium Term Note (NEU MTN) pour les émissions de plus d'un an, comme précisé à l'article 1 du Décret N° 2016-707 du 30 mai 2016. Ces émissions de TCN sont affectées, comme les lignes bancaires, à la couverture des actifs en termes de taux et de liquidité.

Les titres négociables à court terme et titres négociables à moyen terme sont notés respectivement F1 et A par Fitch Ratings.

6 - INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application du dispositif prévu par les articles L 441-6-1 et articles D.441-4 du Code de Commerce, veuillez trouver ci-dessous le tableau présentant les informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients.

	Article D. 441 I. -1° du Code de commerce : Factures **reçues** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. -2° du Code de commerce : Factures **émises** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
Montants en K€	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	5					3	81					19 288
Montant total des factures concernées TTC	167	256	0	0	0	256	164	1 570	1 544	1 112	25 588	29 814
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,06%	0,09%	0,00%	0,00%	0,00%	0,09%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT							0,08%	0,74%	0,73%	0,52%	12,04%	14,02%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues TTC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : selon date d'exigiblité indiquée sur la facture						- Délais contractuels : selon date d'exigiblité indiquée sur la facture					

Ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes.

7 - LES MOYENS DE GESTION

ACTIVITE « FINANCEMENT AUX PARTICULIERS »

La stratégie système d'information (SI) reste prioritairement liée à la fois à l'accompagnement du métier dans son développement et sa transformation en particulier autour du digital et de la donnée et à la modernisation du SI et la garantie d'un service de qualité. Le dernier plan stratégique du FAP a permis de décliner une feuille de route digitale dans le cadre d'un programme pluriannuel (2018-2020) dénommé TAD (Transformation et Accélération Digitale) et qui a délivré les attendus majeurs.

A fin 2020, les principales attentes et projets de la feuille de route qui ont été délivrés :

- Livraison de plusieurs projets métiers ou dans le cadre de l'open banking :
 - Formation d'un premier noyau des équipes DSI/CSP aux méthodes agiles. Cette pratique de gestion de projet sera adaptée et adoptée en fonction de la nature des projets de la feuille de route.
 - Acculturation des directions métiers et IT sur les API : présentations et formations dédiées. Le 1er groupe IT qui a été formé en 2019 a été rejoint par d'autres collaborateurs pour élargir le socle des compétences.
 - Confirmation par le DSI de la stratégie API First pour encourager les nouveaux développements en mode API en mettant en place une gouvernance dédiée.
 - Mise en Production de l'API Management pour exposer nos API internes et externes. Le 1er use case (MANSA) a été déployé en T3/T4 2020.
 - Paiement fractionné - NxWEB : Déploiement des commerçants sur un nouveau Parcours et garantie du 1er paiement.
 - Mise en place de débordement d'appels et télémarketing vers des plateformes externes (projet MIDIS).
 - Evolution de la plateforme Odigo pour intégrer le multicanal dans la gestion de le relation clients à la DRC (SVI, DMTF, SMS) – la partie mail est prévue en 2021.
 - Livraisons de projets et évolutions diverses pour Orange Bank, Milleis, MAAF notamment.
- Poursuite du développement de l'offre de service en synergie avec le Groupe (consommation des solutions Groupe, échanges des expertises, intégration dans les instances de gouvernance ; intégration des API et Webservices Franfinance dans le catalogue Groupe, etc…)
- Livraison de plusieurs lots des projets réglementaires de place ou avec le groupe Société Générale (GDPR, Remédiation KYC, FCCR, AML, gestion des ordonnances sur les Reports des échéances, NDOD, Intégration données plan de surendettement, parcours Remédiation KYC Digitale**, …** ;
- Gestion de l'obsolescence des socles techniques et renforcement de la sécurité.

ACTIVITE « FINANCEMENT AUX ENTREPRISES »

En termes de projets informatiques pour le FAE, l'année 2020 a vu la continuité du projet de « Refonte de l'outil de Front Office FLASHLEASE » tout au long de l'année pour l'activité Compte propre et le déploiement de la signature électronique à de très nombreux partenaires du FAE. Cette nouvelle offre E SIGN a servi le business dans le contexte de la pandémie et a contribué à renforcer la dématérialisation du process front to back du FAE .

D'autres projets ont été menés également en 2020 : le projet PEGA, outil de workflow pour les équipes GESTION (en remplacement de l'outil BPM), le projet NDOD dans le cadre des nouvelles règles de calcul du défaut, le projet BTN permettant désormais de regrouper les tiers du FAE dans une seule base (clients, Partenaires) pour mener à bien les vérifications KYC. La poursuite enfin du développement de l'offre Servicing (SG, CDN) avec le Groupe et hors groupe (LBPLF).

MOYENS TRANSVERSAUX

L'année 2020 a été construite autour des orientations stratégiques du Centre de Service Transverse, avec un effort marqué sur la gestion de l'obsolescence, la qualité de service et la couverture des besoins métiers et règlementaires.

Concernant la mitigation de l'obsolescence, on notera la montée de version du progiciel de gestion des demandes d'habilitation, la bascule en production d'une première partie de l'éditique vers la nouvelle version du moteur de composition DOC1 (projet qui sera finalisé sur T1 2021) et deux montées de version techniques du progiciel de déclarations réglementaires (Evolan Report) en préparation au projet de passage de Surfi à Ruba qui sera mené en 2021.

La qualité de production est un axe sur lequel des travaux importants ont été menés en 2020, avec renforcement du dispositif de surveillance des chaines applicatives (mise en place de contrôles de cohérences supplémentaires sur les chaines éditiques), et formalisation quotidienne du résultat de la métrologie applicative menée sur l'ensemble des applications du SI Transverse. On notera également le pilotage, pour le compte de la DSI, des travaux de cartographie applicative afin d'aligner Franfinance aux attentes Groupe en la matière (gouvernance KEAR).

Concernant les besoins métiers et réglementaires, pilotage du volet IT de la mise en œuvre des progiciels AML et ACM pour la direction de la conformité de Franfinance dans le cadre de son activité de Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme (LCB-FT), avec démarrage opérationnel en production du dispositif sur T3 2020. A noter également l'adaptation des traitements de pooling Bâle II dans le cadre du projet NDOD (New Definition Of Default) et la mise en conformité GDPR des interrogations de données effectuées auprès de la Banque de France.

Enfin, le Centre de Service Transverse a accompagné la Direction de la communication dans le cadre de son projet de refonte de l'Intranet Franfinance et de sa bascule en production sur T4 2020.

8 - LES DEMARCHES - RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE) ET INNOVATION PARTICIPATIVE (IP)

Conformément à l'article L233-16 du Code de commerce, notre entité est filiale de Société Générale qui publie elle-même une déclaration de performance extra-financière (DPEF) consolidée dans son document d'enregistrement universel : Chapitre 5 - Responsabilité Sociale et Environnementale.
https://www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/document_d_enregistrement_universel_2021/document_d_enregistrement_universel_2021.pdf

9 - LES RESSOURCES HUMAINES ET LA COMMUNICATION

L'année 2020 a été marquée par la crise COVID-19 et la priorité donnée à la sécurité des collaborateurs. Nous avons déployé un dispositif sanitaire sur l'ensemble des sites permettant la poursuite de l'activité sur site lorsque cela était indispensable. Ce dispositif a évolué tout au long de l'année en lien avec l'évolution de l'épidémie et celle du protocole sanitaire gouvernemental. Cette gestion de crise s'est faite en coordination avec la médecine du travail et les partenaires sociaux.

L'équipe ressources humaines s'est également fortement mobilisée dans la réalisation des entretiens bilan professionnels. 432 collaborateurs ont été reçus, dans ce cadre, par les HRBP sur l'année 2020. Ces entretiens ont fait l'objet de comptes-rendus mais également de synthèses permettant une meilleure évaluation du climat social dans les équipes, la détection des facteurs de motivation ou d'insatisfaction des collaborateurs.

Nous avons poursuivi l'accompagnement de nos collaborateurs dans le cadre de la gestion de leur carrière. 39 salariés ont bénéficié d'un entretien de gestion classique (retour de congé maternité, mobilité, …), 54 salariés ont bénéficié d'une mobilité interne au sein de Franfinance, 17 salariés ont évolué vers Société Générale ou vers une autre filiale du groupe.

L'activité sur le recrutement est restée forte malgré la crise, 155 postes ont été pourvus, à 42% par de la mobilité interne ou en provenance du Groupe et à 58% par du recrutement externe. Malgré la crise nous avons poursuivi notre politique volontariste d'insertion des jeunes avec le recrutement de 37 contrats d'alternance.

L'année 2020 a également été marquée par une forte dynamique du dialogue social, avec la tenue de nombreuses réunions de la Commission Santé, Sécurité et conditions de travail, et de réunions de renégociation des accords prévoyance /santé et de négociation d'un accord télétravail.

Afin d'accompagner les évolutions d'organisation liées à la mise en place du travail à distance, des ateliers de réflexion (nouveaux outils et modes de communication, management de demain, télétravail, …) ont été organisés avec un groupe de managers et le comité de pilotage télétravail a été réuni à plusieurs reprises.

La formation, élément essentiel pour le maintien et le développement des compétences et pour l'employabilité des collaborateurs au sein du groupe, a été fortement impactée sur l'année 2020. Pour des raisons sanitaires la quasi-totalité des formations en présentiel a été annulée.
Notre plan de développement des compétences privilégiait 3 objectifs :

- ✓ La culture de responsabilité avec le renforcement de la culture « risques et conformité », la continuité du déploiement du programme « Culture et Conduite » en accordant encore plus d'attention à la satisfaction et à la protection des clients ;
- ✓ L'évolution de la culture managériale et le management de la transformation ;
- ✓ La volonté de recentrer la stratégie digitale et d'innovation avec un enrichissement de l'offre de formation et l'autonomisation des collaborateurs dans leur apprentissage.

Côté communication, nous avons finalisé la refonte du site intranet et la création d'un trombinoscope. Nous avons organisé des événements de communication interne permettant à la Direction de Franfinance de garder un lien avec les collaborateurs, en complément de communications de crise régulières.
Sur 2020 nous avons également repris la gestion des réseaux sociaux de Franfinance et défini une stratégie de communication.

10 - LES RESULTATS FINANCIERS (COMPTES CONSOLIDES)

Le périmètre de consolidation est le suivant à la clôture de l'exercice 2020 ; sans changement par rapport à 2019 :

- Sociétés consolidées par intégration globale : Franfinance, Franfinance Location, Compagnie Financière de Bourbon, Disponis, Fenwick Lease, Sagemcom Lease et Solocvi.
- Société mise en équivalence : Sogefinancement.

Le Produit Net Bancaire s'élève à 238,1 M€, en baisse de 3,2% soit - 7,9 M€ par rapport à 2019. Cela s'explique par :

- la diminution des produits des opérations avec la clientèle de particuliers de 8,9M€ soit -8,4%, due à une diminution des encours de crédits renouvelables et des encours de crédits classiques moins rémunérateurs, et une pression sur les marges clientèle notamment en crédit renouvelable, sans oublier l'impact de la crise sanitaire sur les productions de l'année.
- un léger recul des produits nets sur les opérations de crédit-bail et location de 0,2 M€ (soit -0,3%), qui s'élèvent à 66,0 M€ ;

Ces baisses ont été partiellement compensées par :

- une diminution des coûts de refinancement de 0,6 M€
- une légère hausse de 0,2 M€ des produits nets d'exploitation bancaire composée de diverses variations de sens contraire, dont les principales sont :
 - un écart mécanique de -1,5 M€ lié à l'indemnité d'éviction des Colonnades touchée en 2019 et non récurrente,
 - un produit de cession immobilière de +0,3 M€
 - une refacturation de servicing externe inférieure pour -0,8 M€ (LBPF : -0,8 M€, Orange Bank : -0,3 M€, LBPLF : +0,3 M€),

- une refacturation de servicing pour Sogefinancement moins importante de -0,1 M€,
- des refacturations de servicing plus importantes pour Sogelease (+1,0 M€), pour Starlease (+0,1M€) et pour Sogepro (+0,8M€) pour lesquels la refacturation de notre prestation concernant les réaménagements de contrats (SGL et STL) et l'étude des demandes de PGE (Sogepro) a permis de limiter une baisse de produit liée à une activité commerciale moins forte suite à la pandémie,
- une variation négative de la provision pour risques opérationnels (+0,5 M€)

- une légère progression des commissions nettes de +0,1 M€, qui est également composée principalement de deux variations opposées :
 - une augmentation des commissions ducroire et intermédiation versées à SGEF, dans le cadre de la convention Vendor DesK et pour 2,7M€
 - une diminution de la commission versée à KION sur le résultat normatif de Fenwick Lease de 2,9M€
- et enfin une augmentation des revenus des titres de 0,3 M€, qui comprend une hausse du montant des dividendes Cegelease de 0,7 M€ et une baisse de 0,3 M€ liée aux titres CFC.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 151,5 M€, et sont en légère régression (-2,7 M€, soit -1,8%), mais les dotations aux amortissements progressent fortement (+ 1,5 M€, dont 0,5 M€ sont en lien avec les aménagements réalisés dans nos nouveaux locaux SPRING, et dont 0,7 M€ sont relatifs à l'immobilisation croissante de projets informatiques) et ressortent à 8,2 M€.

La charge du risque augmente de 4,3 M€ et s'établit à 28,2 M€. Cette évolution se décompose en :

- une augmentation de 3,9 M€ sur le Financement aux Particuliers, liée principalement à une augmentation de la provision couvrant les assignations pour +1,5 M€ et à une diminution du produit de cession de portefeuilles de créances passées en pertes les années précédentes de 1,6 M€ (2,6 M€ en 2020 contre 4,2 M€ en 2019);
- et une quasi stabilité sur le Financement aux Entreprises (+0,3 M€).

Le résultat sur actifs immobilisés passe d'un produit de 9 K€ en 2019 à une charge de 1,2 M€ suite à la dépréciation des titres d'ITL (1,2 M€).

La quote-part du résultat net de Sogefinancement, société mise en équivalence, est de 20,5 M€, contre 22,8 M€ en 2019, en baisse de 28,2% (cf. impacts perturbateurs de la pandémie sanitaire).

Le résultat courant consolidé avant impôts se situe à 69,5 M€, en baisse de 17,2%. Le résultat net après impôts s'établit à 63,7 M€, en diminution de 19,8% par rapport à 2019.

11 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes sociaux de l'exercice 2020 font ressortir :

Un bénéfice de ……..…	26 530 132,06 €
Augmenté du report à nouveau créditeur de ……	25 539 919,25 €
Formant un total de ……..……	52 070 051,31 €

Le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice de la façon suivante :

Dividende ……..	25 478 193,00 €
Report à nouveau créditeur……	26 591 858,31 €

Le dividende par action s'élève à 13 €. Il sera mis en paiement au plus tard le 30 juin 2021.

Le dividende attribué aux actionnaires personnes physiques est éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3 du Code Général des Impôts. En revanche, le dividende attribué aux actionnaires personnes morales n'est pas éligible à cet abattement.

RAPPEL DES PAIEMENTS MIS EN DISTRIBUTION LES ANNEES PRECEDENTES POUR CHAQUE PART SOCIALE

Exercice 2017	24,00 €
Exercice 2018	25,00€
Exercice 2019	19,00 €

12 - REPARTITION DU CAPITAL

En vertu des stipulations de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application de l'article L.233-12 du même Code, nous vous indiquons que le capital social de FRANFINANCE est détenu par SG FINANCIAL SERVICES HOLDING à hauteur de 99,99 %.

13 - REMUNERATION DES MANDATAIRES

Les informations relatives aux rémunérations et avantages des administrateurs de Franfinance et mandataires sociaux de Société Générale sont présentées dans le document de référence du Groupe.

http://www.societegenerale.com/fr/mesurer-notre-performance/donnees-et-publications/information-reglementee)

14 - TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de FRANFINANCE au cours des cinq derniers exercices.

15 – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice

DIRECTION GENERALE

JACOB-PERON FRÉDÉRIC, Directeur Général de Franfinance S.A.			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
FRANFINANCE	Administrateur	19/04/2013 Renouvelé le 28/05/2019	31/12/2022
	Directeur général	09/10/2017 Renouvelé le 28/05/2019	31/12/2022
SOGELEASE FRANCE	Représentant permanent de Franfinance Location, Administrateur	24/05/2012 Renouvelé le 22/05/2018	31/12/2021
COMPAGNIE FINANCIÈRE DE BOURBON	Administrateur	09/10/2017	31/12/2020
	Directeur général	09/10/2017	31/12/2020
CFC SERVICES SAS	Président	09/10/2017	31/12/2020
FRANFINANCE LOCATION	Directeur général	09/10/2017	31/12/2020
SOGEFINANCEMENT	Président	25/09/2017	31/12/2020
DISPONIS	Président	09/10/2017	31/12/2020
CONCILIAN	Gérant associé Représentant Franfinance	01/09/2004	illimité

OCHONISKY JULIEN, Directeur Général délégué de Franfinance S.A.			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
COMPAGNIE FINANCIÈRE DE BOURBON	Administrateur	09/02/2015	31/12/2020
	Président du conseil d'administration	09/02/2015	31/12/2020
CONSEIL DE SURVEILLANCE			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
DISPONIS	Membre du conseil de surveillance	27/03/2015 Renouvelé le 9/04/2018	31/12/2020
	Président	15/06/2015 Renouvelé le 9/04/2018	31/12/2020

DIRECTION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
FRANFINANCE	Directeur Général Délégué	26/01/2015 renouvelé le 28/05/2019	31/12/2022 Fin de mandat le 30/04/2021
SOGEFINANCEMENT	Directeur général	29/01/2015 renouvelé le 25/09/2017	31/12/2020
SOGELEASE FRANCE	Directeur général	11/02/2015 renouvelé le 13/04/2018	31/12/2021
FRANFINANCE LOCATION	Président	21/01/2015 renouvelé le 9/10/2017	31/12/2020
SOLOCVI	Président	15/06/2018	29/01/2021
FENWICK LEASE	Président	12/06/2018	31/12/2021
EUROFARMAT	Président	30/06/2018	31/12/2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Philippe AYMERICH , Administrateur et Président du Conseil d'administration

AYMERICH PHILIPPE			
FRANCE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
FRANFINANCE	Administrateur	08/04/2014 renouvelé le 28/05/2018	31/12/2021
	Président	15/04/2019	31/12/2021
CRÉDIT DU NORD	Président	18/05/2018 renouvelé le 23/05/2019	Fin de mandat le 8/10/2020
	Administrateur	11/01/2012 renouvelé le 23/05/2019	Fin de mandat le 8/10/2020
BOURSORAMA SA	Administrateur	18/05/2018	31/12/2021
	Président	18/05/2018	31/12/2021
PJSC ROSBANK	Membre du Conseil	2/12/2020	30/06/2021
EPI INTERIM	Représentant de Société Générale SGPM, Administrateur	31/08/2020	31/12/2021
DIRECTION GÉNÉRALE			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	Directeur Général Délégué	14/05/2018 Renouvelé le 21/05/2019	31/12/2022

Laurent GOUTARD, Administrateur

GOUTARD LAURENT			
FRANCE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
FRANFINANCE	Administrateur	23/10/2014 Renouvelé le 28/05/2019	31/12/2022
TREEZOR SAS	Administrateur	31/01/2019 Renouvellement le 29/05/2020	31/01/2023
	Président	31/01/2019 Renouvellement le 29/05/2020	Fin du mandat le 9/12/2020
CONSEIL DE SURVEILLANCE			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
ETRANGER			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
SG MAROCAINE DE BANQUES	Membre du Conseil de surveillance	14/06/2019	31/12/2022
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES	Administrateur	10/10/2019	31/12/2020
SOCIETE GENERALE AFRIQUE DE L'OUEST	Administrateur	18/11/2019 Renouvellement le 24/06/2020	31/12/2023
	Président	18/11/2019 Renouvellement le 24/06/2020	31/12/2023
SOCIETE GENERALE CAMEROUN	Administrateur	6/12/2019	31/12/2020
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE	Administrateur	12/06/2020	31/12/2023

Marie-Christine DUCHOLET, Administratrice

DUCHOLET Marie-Christine			
MANDATS EN COURS			
FRANCE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
FRANFINANCE	Administratrice	24/04/2020	31/12/2021
SOGEPROM	Administratrice	16/09/2014 Renouvelé le 16/06/2020	31/12/2023
SOGECAP	Administratrice	27/06/2019	31/12/2023
SGEF SA	Administratrice	28/06/2019	31/12/2022
	Présidente	28/06/2019	31/12/2022
TREEZOR	Administratrice	28/06/2019	31/12/2022
	Présidente	28/06/2019	31/12/2022
PJSC ROSBANK	Membre du Conseil	25/06/2014 Renouvelé le 26/06/2020	30/06/2021
SHINE	Membre du Conseil	30/06/2020	31/12/2024

Andreea PARNECI, Administratrice

PARNECI ANDREEA			
REPRÉSENTATIONS EN COURS DE MANDATS DÉTENUS			
FRANCE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Nomination**	**Échéance**
FRANFINANCE	Représentant de SG FINANCIAL SERVICES HOLDING, Administrateur	11/04/2018	Démission le 24/04/2020

Martine LASSEGUES, Administratrice

LASSEGUES MARTINE			
MANDATS EN COURS			
FRANCE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
FRANFINANCE	Administratrice	09/10/2017	31/12/2021
SOGEFINANCEMENT	Administratrice	12/04/2018	31/12/2020
SOGELEASE FRANCE	Administratrice	13/04/2018	31/12/2021
CRÉDIT LOGEMENT	Administratrice	29/03/2018	31/12/2022
SOCIETE GENERALE FACTORING	Administratrice	12/04/2019	31/12/2022
LUXEMBOURG			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
SOGÉLIFE	Administratrice	12/04/2002 renouvelé le 29/04/2014	Fin de mandat le 29/04/2020

Pascale MOREAU, Administratrice

MOREAU PASCALE			
MANDATS EN COURS			
FRANCE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
FRANFINANCE	Administratrice	11/04/2018	31/12/2021
SOCIETE GENERALE CAMEROUN	Administratrice	06/12/2019 Renouvelé le 30/06/2020	31/12/2022
TETRACORDES	Directrice générale	25/05/2019	illimité

Anne PENET-GROBON, Administratrice

PENET-GROBON ANNE			
MANDATS EN COURS			
FRANCE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echeance**
FRANFINANCE	Administratrice	06/04/2017	31/12/2020
DIRECTION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echeance**
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL PARTENAIRES	Présidente	21/09/2018	Illimité
SOCIETE GENERALE CAPITAL FINANCE	Présidente	21/09/2018	Illimité
SG CAPITAL DÉVELOPPEMENT	Présidente	21/09/2018	Illimité
FRANPART	Présidente	21/09/2018	Illimité
REPRÉSENTATIONS EN COURS DE MANDATS DÉTENUS			
CONSEIL DE SURVEILLANCE			
Société	**Fonction**	**Nomination**	**Échéance**
LULU DANS MA RUE	représentant de SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL PARTENAIRES, Membre du conseil de surveillance	21/09/2018 Renouvelé le 21/09/2020	21/09/2022

Odile de SAIVRE, Administratrice

DE SAIVRE ODILE			
MANDATS EN COURS			
ALLEMAGNE			
GÉRANCE			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
SG EQUIPMENT FINANCE GMBH	Gérante non associée	19/09/2018	Illimité
ESPAGNE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
SG EQUIPMENT FINANCE IBERIA, E.F.C, S.A.	Administratrice	29/06/2018	28/06/2022
	Présidente	29/06/2018	28/06/2022
ETATS-UNIS D'AMERIQUE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
SG EQUIPMENT FINANCE USA CORP.	Administratrice	16/10/2017 Renouvelé le 27/01/2021	27/01/2025
FRANCE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
FRANFINANCE	Administratrice	04/10/2017 renouvelé le 28/05/2019	31/12/2022
DIRECTION GÉNÉRALE			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
SGEF SA	Directrice Générale Déléguée	03/07/2017	31/12/2020
ITALIE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
SG LEASING SPA	Administratrice	26/09/2017 renouvelé le 26/06/2020	31/12/2020
	Présidente	26/09/2017 renouvelé le 26/06/2020	31/12/2020
FRAER LEASING SPA	Administratrice	29/09/2017 Renouvelé le 13/04/2018	31/12/2020
	Présidente		31/12/2020
SG EQUIPMENT FINANCE ITALY S.P.A.	Administratrice	01/09/2017 renouvelé le 26/06/2020	31/12/2022
	Présidente	01/09/2017 renouvelé le 26/06/2020	31/12/2022
RUSSIE			
CONSEIL			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
PJSC ROSBANK	Membre	21/06/2019 renouvelé le 26/06/2020	30/06/2021

Eric DELARUE, Administrateur

DELARUE ERIC			
MANDATS EXERCÉS			
FRANCE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
FRANFINANCE	Administrateur	10/10/2018	31/12/2021
ALLEMAGNE			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
HANSEATIC BANK GMBH & Co KG	Membre du Conseil de surveillance	29/10/2009 renouvelé le 15/05/2019	31/12/2023
ALD LEASE FINANZ GMBH	Membre du Conseil de surveillance	26/11/2009 renouvelé le 16/06/2020	31/12/2024
	Président du Conseil de surveillance	26/11/2009 renouvelé le 16/06/2020	31/12/2024
BANK DEUTSCHES KRAFTFAHRZEUGGEWERBE GMBH	Membre du Conseil de surveillance	16/12/2009 renouvelé le 07/06/2017	31/12/2021

Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires pour les augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du code de commerce, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

NEANT

Choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce

La direction générale de la société est assumée par une personne physique distincte du Président du conseil d'administration. Le Directeur général est nommé par le conseil d'administration.

16 - EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31/12/2020

SOLOCVI, filiale à 100% de FRANFINANCE SA a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine vers FRANFINANCE le 29/01/2021 avec prise d'effet après le délai d'opposition de 30 jours, soit le 9 mars 2021.

17 - PERSPECTIVES D'AVENIR

Les incertitudes sur la situation sanitaire incitent à la prudence en matière d'anticipations sur le niveau de la consommation au plan national, ainsi que sur la capacité d'investissement des entreprises.
Parallèlement, les niveaux de risques constatés en 2020, tant sur la clientèle des particuliers que sur celle des entreprises, devraient s'inscrire à la hausse, notamment avec la réduction des dispositifs de soutien à l'activité mis en place par le gouvernement.
Sur les 2 indicateurs d'activité et de risques, on s'attend à des écarts marqués entre les différents marchés sur lesquels Franfinance exerce son activité.
2021 devrait donc être une année de transition pour Franfinance, avec un retour à la normale espéré en 2022.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION